

La violence éclate sur les quais

(suite de la première page)

Le dirigeant syndical attire l'attention du ministre sur le régime de pension des débardeurs, dont les prestations ne sont versées qu'à des conditions très rigides, et qui a provoqué plusieurs arrêts de travail ces dernières années. Le juge Lippé avait recommandé une formule de retraite anticipée l'an dernier, mais cette formule n'est apparemment pas encore entrée en vigueur.

Enfin M. Tremblay invite le ministre à ne pas prendre pour acquis tout ce que disent les armateurs et regrette que M. Nicholson ait qualifié de "fantastiques" les offres patronales.

ACTES DE VIOLENCE

A Montréal, la violence a éclaté sur les quais hier à l'heure du midi, un groupe de débardeurs mécontents ayant quitté l'assemblée syndicale qui se tenait à ce moment-là.

Les bureaux de la Fédération des armateurs, rue St-Sacrement, ont été saccagés par un groupe de neuf hommes, et des camions qui tentaient de s'approcher des quais ont été endommagés. Selon certains rapports, ces camions appartenaient à des cultivateurs qui voulaient prendre livraison de grains de provende, fourrage et tourteaux destinés à leur bétail.

Des rumeurs ont circulé au cours de l'après-midi voulant qu'une "escouade volante" faisait une tournée de quais bureaux dans le quartier du port, ravageant tout au passage; on disait aussi que deux policiers avaient été battus et tenus prisonniers aux bureaux du syndicat. Toutefois, les autorités générales de la police n'ont aucune confirmation de ces rapports.

En fin d'après-midi, la police disait avoir rétabli l'ordre dans le port. Des patrouilles exerçaient une surveillance étroite.

REUNION DU CABINET

Le cabinet fédéral s'est réuni hier après-midi mais le ministre du travail, M. Nicholson, a nié les rapports voulant qu'il s'agisse d'une réunion d'urgence pour aviser des mesures à prendre par suite de la violence dans le port de Montréal.

Aux Communes

OTTAWA. — Le ministre du travail a reconnu aux Communes hier que les cultivateurs n'ont pas accès aux silos à grains du port de Québec.

Il a déclaré en réponse à une question de M. Raymond Langlois (créd. - Mégantic) qu'il avait des informations selon lesquelles les débardeurs en grève du port de Québec bloquaient le passage aux cultivateurs qui désiraient s'approvisionner en grains de provende.

Lundi M. Nicholson avait affirmé que la grève des débardeurs des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières n'empêchait pas les cultivateurs d'aller eux-mêmes charger leurs camions de grains de provende à même les stocks contenus dans les silos des ports.

Hier le ministre a précisé que cette remarque touchait seulement le port de Montréal et qu'il avait eu des informations selon lesquelles les débardeurs du port de Québec ne permettaient pas aux cultivateurs de stationner leur camion dans le port.

Ottawa

(suite de la première page)

En théorie, seul le premier ministre et le sous-comité du cabinet chargé de veiller sur la sécurité de l'Etat ont accès aux dossiers secrets de la gendarmerie. Même si tel dossier existait concernant le président de l'Association des policiers provinciaux, il n'aurait pas normalement été transmis au gouvernement provincial.

M. Théogène Ricard (PC, St-Hyacinthe-Bagot) a demandé au solliciteur général, M. Larry Pennell, s'il comptait instituer une enquête en vue de vérifier les accusations portées par M. Lesage.

"J'attendrai de connaître la réponse de M. Pearson à la question qu'on lui a posée", a répondu M. Pennell.

Vachon

(suite de la première page)

Outre la portée particulière qu'il peut avoir en raison de la campagne électorale, le conflit en cours entre les policiers et le gouvernement suscite les réactions les plus diverses.

Premier sur la ligne de tir contre le gouvernement, le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a commenté la déclaration de M. Lesage, comme quoi M. Vachon est "un communiste", en disant que le premier ministre était le meilleur homme sur lequel l'Union nationale compte pour battre les libéraux.

"M. Lesage méritera la médaille de la trahison", a dit M. Johnson à Ormville, non pas comme le joueur le plus utile à son équipe, mais à l'équipe adverse.

Pour sa part, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a dit de la reprise des négociations entre le gouvernement et les policiers constitue "une reconnaissance de fait" de l'association des policiers, même si, dit-il, "nous aurions beaucoup préféré une reconnaissance officielle inconditionnelle et sans restriction aucune".

M. Laberge estime qu'il s'agit là d'un premier déblocage dont il faut espérer qu'il donnera naissance à un régime syndical satisfaisant pour les deux parties. "Je ne peux pas croire, dit-il, qu'il puisse s'agir d'une manœuvre dilatoire visant simplement à écarter la menace d'une grève".

Enfin, la Fédération des associations d'hommes d'affaires du Québec déclare dans un communiqué que le fait de "condamner un président d'association comme risque de sécurité avec ou sans preuve à l'appui parce qu'il a reflété l'opinion de ses membres est un affront à tout président d'association dans une province".

(ANNONCE)

Les pesticides: à employer avec précaution

Avales, respirés, ou absorbés par la peau en quantité suffisante, les pesticides peuvent être mortels. Sachez-vous que 85% des victimes sont des enfants de moins de cinq ans? Plusieurs millions de livres de poisons fort dangereux vont franchir cette année le seuil de nos demeures. Sachez-vous vous en servir? Dans Sélection du Reader's Digest, vous trouverez des conseils judicieux sur l'utilisation et la maintenance des pesticides. Achetez votre exemplaire sans tarder!

M. Lesage et les policiers provinciaux

(suite de la première page)

royale détenait un dossier incriminant M. Vachon. (Rappelons toutefois que M. Lesage n'a jamais prétendu ou laissé entendre que M. Vachon avait été forcé de quitter les rangs de l'aviation canadienne, au début de l'an dernier.)

WAGNER: INFILTRATION

Pour sa part, le ministre Claude Wagner a dénoncé en fin de semaine ce qu'il a appelé "l'infiltration au sein de la police provinciale d'un petit groupe de l'intérieur et de l'extérieur, d'un petit groupe attiré par l'appât du gain. Cette infiltration, avait ajouté le ministre de la justice, a pour but de saper le travail de revalorisation entrepris pour doter la province de Québec d'une force constabulaire dont elle pourra être fière".

C'est en visitant ces propos que les avocats de M. Vachon ont fait connaître leur intention de poursuivre en justice MM. Lesage et Wagner.

Le premier ministre, qui semblait en grande forme et pleinement remis de la nervosité des derniers jours, a pour sa part commenté ainsi ces menaces de poursuite: "La vérité éclatera dans toute sa splendeur ou plutôt dans toute sa noirceur. Je n'ai rien à ajouter, ni à soustraire sur mes propos concernant M. Vachon."

M. Lesage a ajouté qu'il ne ferait pas d'autre déclaration à cet égard, sauf devant les tribunaux, par l'intermédiaire de ses procureurs. Il a précisé que, le cas échéant, il se ferait représenter à titre personnel, étant donné que, a-t-il dit, "les faits mis en cause se sont produits alors que je n'étais pas dans l'exercice de mes fonctions de premier ministre".

Le premier ministre a par contre refusé de dire quels recours le gouvernement envisageait si les policiers de l'Etat faisaient quand même suite à leur menace de grève générale.

Dans un autre domaine, il a révélé qu'il n'était pas question que le cabinet fasse appel à une injonction visant à mettre fin à la grève des professionnels à l'emploi du gouvernement provincial.

LE "SPRINT" FINAL

Le chef du parti libéral a repris la route hier soir, en tenant, tel que prévu, une assemblée électorale à Montmagny. Il se rendra aujourd'hui dans les comtés de Kamouraska et de l'Islet, qu'il devait originellement visiter hier.

A la suite de la réunion extraordinaire du conseil des ministres hier soir, les ministres sont retournés dans leurs circonscriptions respectives pour tirer les derniers coups de canon, et il n'y aura donc pas de séance aujourd'hui.

"Le cabinet libéral ne se réunira à nouveau que mercredi prochain, le 8, a lancé M. Lesage aux reporters. Il est de plus en plus évident que nous remporterons une victoire éclatante."

M. Lesage a soutenu que ses ministres — "tous souriants et radieux" — lui avaient fait rapport, et qu'il était convaincu que l'Union nationale prendrait dimanche prochain moins de sièges qu'elle en détenait à l'issue du scrutin du 8 novembre 1962. Le parti de M. Daniel Johnson avait alors récolté 33 circonscriptions.

Ce soir, M. Lesage porte la lutte sur le terrain même de l'adversaire, soit à Acton Vale, dans le comté de Bagot, que le chef de l'opposition actuelle représente depuis près de vingt ans. Comme on lui demandait s'il ne rompaît pas ainsi une tradition voulant que les chefs de partis ne se "visitent" pas au cours de la campagne, le chef libéral a rétorqué en riant: "Le chef de l'opposition vient bien dans Québec, lui, jeudi, et est-ce que je ne représente pas un comté de Québec? S'il me téléphonait et me disait qu'il ne parlera pas à Québec, je serais prêt à ne pas aller dans Bagot..."

Jeudi et vendredi soir, M. Lesage mettra le point final à sa tournée provinciale, en tenant des ralliements à Québec et à Montréal; samedi, il sera dans son comté de Louis-Hébert, où il attendra le résultat du scrutin de dimanche.

L'UN

(suite de la première page)

fardeau de leur tâche ainsi que les règles de l'ancienneté qui président entre autres à l'octroi des promotions dans une usine.

Il a pris cet engagement devant une centaine de tisserands de la Dominion Textile, en grève depuis 6 semaines, après avoir "passé en revue les lignes de pontage que ces derniers ont portées autour de cette usine qui emploie plus de 2,000 travailleurs. M. Johnson s'est ensuite mêlé aux grévistes réunis dans une salle de leur permanence fiscale pour entendre leurs doléances.

Après une brève "leçon de choses" au cours de laquelle des travailleurs lui ont expliqué que les principaux griefs qui sont à l'origine du conflit qui paralyse cinq établissements de la Dominion Textile à Magog, Sherbrooke, Drummondville et Montmagny, M. Johnson, juché sur une table, s'est présenté comme le fils d'un commis de magasin qui avait eu beaucoup de succès du fait de n'avoir pas de syndicat pour défendre ses droits. Il a rappelé encore les six années qu'il a consacrées bénévolement, étant jeune avocat, aux syndicats catholiques, service qu'il avait dû interrompre en 1946 après son élection comme député de Bagot.

Avant d'appréhender le surmenage engendré par un alambic entièrement contrôlé par la compagnie était une des causes majeures du présent arrêt de travail, il a déclaré que le patronat en 1966 devait se mettre dans la tête que l'ouvrier n'est pas un outil dont on se sert "pour ensuite jeter à la ferraille".

Il a promis que son parti, une fois au pouvoir, ferait adopter un nouveau code de relations patronales-ouvrières, qui reconnaîtrait comme un droit strict des travailleurs certaines conditions de travail, telles que l'arbitrage des tâches et l'ancienneté.

M. Johnson a également fait observer que le problème de l'industrie textile au Québec comportait certains aspects constitutionnels, car, a-t-il expliqué, si le Québec avait son mot à dire dans les politiques tarifaires du gouvernement central, il lui serait plus facile d'assurer une protection efficace contre la concurrence des pays étrangers.

Un ouvrier avait souligné qu'avec la maigre pitance qu'on lui versait il n'était même pas capable de se payer des draps fabriqués au Canada, mais devait se rabattre sur des produits japonais qu'on peut se procurer ici à meilleur prix.

Un autre moyen de faire entendre raison aux grandes entreprises, a dit M. Johnson, serait de récupérer l'impôt sur les profits des sociétés dont 80 p.c. sont actuellement drainés dans les coffres du gouvernement d'Ottawa.

La veille à Sherbrooke, le chef de l'UN avait tenu à peu près les mêmes propos. Prenant la parole devant une assistance de près de 1,500 personnes au manège militaire de cette ville, il a même eu quelques centaines de grévistes de la Dominion Textile avaient chahuté l'assemblée d'ouverture de la campagne de son adversaire libéral. M. Johnson a de nouveau fustigé la politique de non-intervention du gouvernement actuel dans les conflits de travail.

S'adressant aux électeurs de plusieurs comtés des environs,

L'Expo en devenir...

(Suite de la page trois)

taires et autres que le professeur Dozois qui n'a pas dû ouvrir une seule fois son dossier pour renseigner ces messieurs sur le thème (qu'est-ce que ça mange, en hiver, ça?), en dépit de tout cela, on constate un intérêt grandissant des hommes politiques du pays pour la plus grande manifestation de notre histoire.

A noter, et à interpréter, au choix, comme une déforma-

CARRIÈRES et PROFESSIONS

INSPECTEUR (DISPATCHER) GERANT

pour location de grues sur camions

Une importante compagnie de location d'équipement lourd de construction recherche un gerant avec expérience dans la location.

Nous offrons un très bon salaire et d'excellentes chances d'avancement au candidat qualifié.

Le bilinguisme est nécessaire.

Ecrire à: Case 344, "Le Devoir," Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE GRANBY

recherche les services d'un professeur diplômé d'éducation physique

S'adresser à: ROBERT BLOUIN
Directeur général des écoles
385, rue Principale
Granby

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY

recherche les services d'un

ASSISTANT PRINCIPAL

pour une école secondaire de garçons

Qualifications minimales:
— 5 années d'expérience dans l'enseignement
— 16 années de scolarité au minimum

DE PROFESSEURS DE PHYSIQUE, DE CHIMIE ET D'ANGLAIS

Faire parvenir votre offre de service et votre curriculum vitae avant le 10 juin 1966 à:

Maurice Marleau
Directeur général des écoles
87, rue Ste-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield
Tel. 373-0612

DOMTAR

GERANT DU CREDIT

Une de nos divisions à Montréal recherche les services d'un gerant du crédit, par suite de la retraite du titulaire de ce poste.

Vu qu'elle aura à s'occuper de nombreux comptes industriels, la personne choisie devra posséder un bon jugement et une solide connaissance de la comptabilité, avec au moins cinq ans d'expérience dans l'administration du crédit industriel. On portera une attention toute spéciale au bilinguisme.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à

Service du recrutement
DOMTAR LIMITED
2100, Edifice Sun Life
Montréal, P.Q.

vendeur à l'intérieur

Nous sommes un manufacturier de contrôle de moteurs en pleine expansion, et nous avons une ouverture pour un vendeur à l'intérieur pour faire des soumissions, service aux commandes et répondre aux demandes d'informations par téléphone. Le candidat devra être bilingue, et la préférence sera donnée à celui qui a de l'expérience pour ce travail. Le salaire sera d'après l'expérience. Tous les avantages usuels de la compagnie.

S'adresser à



M. H. Makepeace, Ing.
CUTLER-HAMMER
CANADA LTD.
9240, Charles de Latour,
Montréal 11.

OCCASIONS EN PHARMACIE VETERINAIRE

Canada Duphar, une compagnie canadienne en plein essor offre des emplois au personnel suivant pour sa division pharmacie vétérinaire. Ces postes sont offerts dû à l'expansion des opérations de la compagnie et vous offrent l'occasion de vous tailler une carrière parmi une organisation présentant un véritable défi.

SURVEILLANT DES VENTES VETERINAIRES

Le candidat choisi devra avoir de l'expérience dans la commercialisation (marketing) des produits pharmaceutiques vétérinaires ou produits connexes, particulièrement dans les débouchés commerciaux. Il sera responsable de la région Est des ventes du Canada et sera bilingue.

REPRESENTANTS VETERINAIRES

Postes vacants pour nos nouveaux territoires en Ontario et au Québec. Les représentants pour le Québec doivent être bilingues. De l'expérience dans le domaine vétérinaire ou domaine relatif est nécessaire.

PHARMACIEN — Mise au point des produits

Des postes sont disponibles dans notre laboratoire en pleine expansion de la mise au point des produits pour des diplômés en pharmacie ou des chimistes possédant de l'expérience pharmaceutique. Les candidats doivent être bilingues.

Traitement selon expérience pour ces trois positions.

Bénéfices: plan médical et pension retraite.

Ecrire confidentiellement en mentionnant curriculum vitae et poste intéressé à:

Monsieur Murray A. Hay
Directeur du personnel

CANADA DUPHAR LIMITED
Boîte postale 2005, London, Ontario

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY

recherche les services d'un

COORDONNATEURS

de l'enseignement du français, de l'anglais, des mathématiques, de la religion, des sciences, des matières commerciales

Critères de sélection: Les candidats devront répondre aux exigences suivantes:
— être porteurs d'une qualification universitaire dans la discipline concernée;
— posséder un brevet d'enseignement ou avoir ses preuves de compétence remarquable dans l'enseignement.

Faire parvenir votre offre de service et votre curriculum vitae avant le 10 juin 1966 à:

Maurice Marleau
Directeur général des écoles
87, rue Ste-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield
Tel. 373-0612

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

PERSONNEL DEMANDE

FRANÇAIS MATHÉMATIQUES
LATIN SCIENCES PURES
ANGLAIS EDUCATION PHYSIQUE (professeurs féminins)

APPAREIL DE LABORATOIRES (technicien)

Les candidats devront adresser leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae à:

Monsieur Maurice Trudel,
Directeur général des études,
Commission Scolaire Régionale Dollard-des-Ormeaux,
300, rue Longpré,
Saint-Jérôme, P.Q.

ADJOINT AU DIRECTEUR GENERAL

Une association canadienne d'hommes d'affaires, d'industriels et de professionnels cherche, par notre entremise, à combler le poste d'adjoint juridique et administratif du directeur général.

Le candidat choisi verra à accroître l'efficacité des communications et à améliorer les relations de l'association avec le gouvernement fédéral, les fonctionnaires fédéraux et les membres du Parlement. Il devra tenir les membres de l'association au courant du programme législatif du gouvernement, préparer des mémoires et représenter l'association auprès d'autres organismes et du public général. Il assumera également le secrétariat des divers comités que l'on pourrait lui confier. Les postulants devront posséder une formation universitaire, de préférence en économie ou en droit, être parfaitement bilingues et être âgés d'environ 40 ans ou moins. Il serait souhaitable qu'il ait une expérience des affaires ou de l'industrie. Une certaine expérience dans le domaine législatif, parlementaire et politique serait un prérequis atout.

Les demandes faisant état de l'âge, de la formation académique ainsi que du traitement désiré devront être faites par écrit et être adressées à:

"ADJOINT AU DIRECTEUR GENERAL"
Woods, Gordon & Cie.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

991 QUÉBEC, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL 1, CANADA

DOMTAR

SERVICE TECHNIQUE — PAPIERS FINS

DOMTAR vous offre un emploi si:

1. Vous contemplez une carrière dans la mise en valeur des produits et le service technique au client.
2. Vous détenez de préférence un diplôme universitaire en génie ou en sciences.
3. Vous avez déjà travaillé dans une entreprise appartenant à l'industrie de la pâte et du papier, dans les services techniques, de contrôle ou de mise en valeur des produits.
4. Vous êtes bilingue.

De récentes promotions ont créé un poste très intéressant dans notre division des papiers fins. Le candidat choisi travaillera d'abord à St. Catharines, Ontario; on le transférera probablement plus tard dans la province de Québec.

Votre réponse sera traitée confidentiellement:

Service de Recrutement,
DOMTAR LIMITED,
2100, Edifice Sun Life,
Montréal, P.Q.

DÉCÈS

MEUNIER — A Montréal, le 30 mai, est décédé à l'âge de 80 ans, Theodor Deslauriers, épouse du juge Adrien Deslauriers. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 juin, de 10 h. à 11 h. à l'église St-Jean-Baptiste. Le service sera à 11 h. à la chapelle de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs, s'il vous plaît.



Tandis qu'un millier de personnes "marchent" aujourd'hui sur le Parlement

Les fonctionnaires professionnels accusent Québec de transformer leur grève en problème politique, de ne négocier que pour la forme

Le conseil syndical des professionnels du gouvernement prévoit qu'un millier de personnes marcheront sur le parlement et défilent dans les rues de Québec aujourd'hui, y compris au moins une centaine de femmes de grévistes. Le but de la manifestation est d'attirer l'attention des ministres et de la population sur la grève des 1,600 professionnels de la fonction publique, qui dure depuis le 9 mai.

Après la séance de négociation d'hier après-midi, le président du conseil, M. André Marcoux, avait la conviction que le gouvernement faisait preuve de mauvaise foi pour retarder le règlement de la grève jusqu'après les élections de dimanche. Nous avons l'impression de négocier purement pour la forme, a-t-il dit. Nous avons l'impression que le gouvernement négocie seulement pour ne pas être accusé de rompre les négociations. On a fait de notre grève un problème politique, alors que c'est un problème de relations de travail entre un employeur et des employés.

M. Marcoux a expliqué que dans les ministères, particulièrement au ministère de l'éducation, la confusion administrative la plus totale empêche de savoir qui peut ou non faire partie du syndicat. Encore une fois, le gouvernement n'était pas préparé, a-t-il dit. Pourtant les syndicats n'existent pas d'hier. Lorsque vient le moment d'appliquer dans chaque ministère les critères d'appartenance au syndicat convenus en négociation avec la direction générale des relations de travail, il n'y a pas moyen de s'entendre. A en croire la direction des ministères, à peu près tout le monde est exclu du syndicat. C'est au point où les négociateurs du gouvernement doivent se battre avec la direction des ministères pour faire appliquer les critères qu'ils ont acceptés en négociation.

La déception des négociateurs du conseil syndical est d'autant plus grande qu'ils avaient l'impression que la

juridiction avait été réglée en principe, et qu'il ne restait plus vraiment qu'à s'entendre sur les salaires. A ce sujet le conseil syndical, qui groupe six syndicats représentant plus de 20 catégories professionnelles de la fonction publique, réclame des salaires équivalant à ceux qui sont versés aux professionnels de la ville de Montréal.

Il demande en outre que le nombre d'années de scolarité soit le critère de base pour fixer les salaires, alors que le gouvernement voudrait plutôt se baser sur la loi de l'offre et de la demande. Selon cette loi, les ingénieurs par exemple devraient gagner plus cher que les bactériologistes, même s'ils ont le même nombre d'années de scolarité, parce qu'ils sont plus en demande sur le marché du travail. Le conseil syndical explique que le critère de la scolarité est appliqué dans l'enseignement, et qu'il pourrait l'être de la même façon dans la fonction publique. Il donne l'exemple

d'un biologiste par exemple, qui en sortant de l'université gagne \$3,000 de plus dans l'enseignement que dans la fonction publique.

Hier, le syndicat des fonctionnaires provinciaux, qui a failli faire une grève il y a deux mois pour forcer la signature d'une première convention collective, a appuyé les six syndicats professionnels. A la suite d'une réunion de l'exécutif, il a appelé à ses membres qu'en vertu de la solidarité syndicale, "aucun employé ne doit accepter d'être affecté au travail qui est habituellement fait par un employé en grève". Le syndicat a précisé qu'aucun employé n'est tenu de faire cela.

Par la même occasion, le syndicat des fonctionnaires a demandé au gouvernement de faire diligence pour régler la grève des professionnels, en faisant preuve "de dynamisme et d'un sens accru de la justice" et de ne pas hésiter à prendre les décisions "qui s'imposent pour le bien commun."



Le navire brésilien "Custodia de Mello" a accosté hier matin, au quai Victoria. Le navire est en visite officielle à Montréal pour trois jours et ensuite se rendra à Déroit, en empruntant le Voie maritime du Saint-Laurent. Le commandant du navire est le capitaine Marie Da Andrade. Il a été accueilli par le lieutenant A.E. Dumas, de la marine royale du Canada. Le navire brésilien partira de Montréal, le 2 juin au matin. (Photo, Forces canadiennes)

L'I-P-E est dans la confusion, M. Shaw s'accroche au pouvoir

CHARLOTTETOWN - Vingt-quatre heures après l'élection générale, la situation politique demeure plus confuse que jamais à l'Île-du-Prince-Édouard. Le parti libéral a remporté 16 des 32 sièges à l'Assemblée législative contre 14 pour le parti conservateur du premier ministre Walter Shaw. L'élection aura deux sièges du comté de Kings n'aura lieu que le 11 juillet par suite de la mort d'un candidat libéral, William Acorn, cinq jours avant le scrutin général. Ce sont les résultats dans ce comté, ajoutés à un nouveau recensement des votes dans deux ou trois circonscriptions, qui permettront au premier ministre Shaw de s'accrocher à son poste. Il y a donc une possibilité mathématique qu'au lendemain du 11 juillet, chacun des partis ait obtenu 16 sièges chacun.

On sait que l'Île-du-Prince-Édouard est divisée en 16 circonscriptions, élit chacune deux représentants au parlement. Des rumeurs de coalition ont déjà commencé à circuler dans l'île mais aucun des deux leaders n'a évidemment fait de commentaire à ce propos jusqu'à maintenant.

M. Shaw, dont le parti détient 17 sièges contre 13 pour les libéraux à la dissolution, a fait savoir qu'il demeurera à son poste jusqu'à ce que les nouveaux recensements de votes soient terminés et que les élections aient eu lieu dans Kings 1. Un nouveau recensement est possible dans le comté de Kings 3, où le conservateur J. C. Sinnott a obtenu une voix de majorité sur le libéral Arthur MacDonald. Dans Queens 2, le libéral Horace Willis a défait le ministre

de l'industrie Lloyd MacPhail par seulement deux voix tandis que la majorité du libéral George Ferguson sur le conservateur Henry McConnell n'a été que de 10 voix dans Kings 3. Deux autres comtés, la majorité libérale n'a été que de 28 et 44 voix. C'est l'incertitude de l'un de ces résultats qui faisait annoncer hier à la presse que 17 libéraux avaient été élus.

Elu premier ministre pour la première fois en 1959, M. Shaw est, à 78 ans, le plus vieux premier ministre du pays. Son adversaire, Alex Campbell, chef du parti libéral, n'a que 33 ans et deviendra, s'il succède à M. Shaw, le plus jeune premier ministre au pays. Rien n'indique pour le moment que le premier ministre conservateur songe à remettre le pouvoir à l'un des ministres de son cabinet.

"Tout n'est que confusion, a-t-il déclaré hier. Les résultats m'ont surpris énormément. Je ne sais pas quel parti va former le prochain gouvernement". Pour sa part, M. Campbell s'est montré beaucoup plus optimiste. "Les libéraux sont prêts à former le gouvernement dès qu'on les y invite, a-t-il dit. Il a prédit que les nouveaux recensements de votes favoriseraient son parti, et que le comté de Kings élira deux libéraux le 11 juillet. Le comté était représenté par deux libéraux dans l'ancien parlement.

Quatre des huit ministres du précédent cabinet ont été défait à l'élection de lundi: le ministre de l'industrie, M. MacPhail, le ministre de l'agriculture, Andrew MacRae, le ministre des travaux publics Philip Matheson et le ministre du bien-être Hubert McNeill.

Attribution des prix littéraires du gouverneur général à Ottawa

OTTAWA — Le général Georges Vanier a présidé hier à la présentation officielle des prix littéraires du gouverneur général aux cinq lauréats de l'année 1965.

Ces prix ont été attribués à MM. Gérard Bessette pour "L'incubation", André Vachon pour "Le temps et l'espace dans l'œuvre de Paul Claudel", Gilles Vigneault pour "Quand les bateaux s'en vont", James Eays pour "In Defense of Canada" et Alfred Purdy pour "The cariboo horses". Chacun des lauréats a reçu des mains du gouverneur gé-

néral un exemplaire spécialement relié de l'œuvre primée de même qu'une bourse de \$2,500 offerte par le Conseil des arts du Canada.

Les prix sont attribués par le comité des prix du gouverneur général, organisme autonome qui présidait cette année, M. Roger Duhamel, imprimeur de la Reine.

En plus d'offrir les bourses, le Conseil des arts du Canada assume les frais du concours et offre un dîner d'honneur à l'occasion de la remise des prix.



Premier volet d'une prestigieuse affiche: le Festival mondial des arts, Montréal 67

Une curieuse convocation est parvenue hier dans les salles de rédaction, qui provient de la participation canadienne à l'Expo (quand l'erreur ne provient pas des services de presse de l'Expo elle-même, il faut le souligner). Cette convocation demande en effet aux chroniqueurs d'assister à la lecture de la liste des artistes canadiens qui se produiront "dans le cadre des manifestations du pavillon canadien". Il n'y manque qu'une précision, à cette aimable invitation: la date.

Fort heureusement, le service des spectacles à la compagnie même, a donné hier, quant à lui, d'intéressantes précisions sur la participation des troupes et compagnies étrangères au Festival mondial des arts.

On rappelle, à cette occasion, que les pays d'origine de ces compagnies prennent à leur charge le transport et les émoluments des artistes, l'Expo assurant le gîte, le couvert et l'argent de poche.

Voici donc, classées par pays, les troupes et compagnies dont la participation est désormais certaine. Quand aucune date ne fait suite, c'est que ce détail n'est pas encore fixé.

Australie: l'Orchestre symphonique de Melbourne (6 et 7 juin); vedettes populaires (à préciser).

Autriche: l'Opéra de Vienne (1er au 22 septembre); l'Orchestre philharmonique de Vienne (dates inconnues).

Belgique: Le Ballet du XXème siècle (8 au 13 mai).

Canada: Stratford (16 au 28 octobre); T.N.M.; Le Rideau Vert; Théâtre Neptune d'Halifax; O.S.M.; l'Orchestre symphonique de Toronto; les Grands Ballets; Ballet national; Ballet royal de Winnipeg; The Canadian Opera Company (Toronto); l'Opéra de Montréal.

France: l'Orchestre national de l'O.R.T.F.; le Ballet de l'Opéra de Paris; le Théâtre de France (1er au 13 mai); la Comédie Française.

Gde-Bretagne: National Theatre Company (18 au 28 octobre); English Opera Group; l'orchestre du Festival de Bath.

Pays-Bas: le Concertgebouw d'Amsterdam (17 au 19 mai).

Allemagne: l'Opéra d'Hambourg (14 au 19 juin).

Suède: l'Opéra royal de Stockholm (30 mai au 4 juin).

Comme le précise le communiqué de l'Expo, cette liste n'est que partielle, très partielle. N'y figurent, en réalité, que les compagnies qui ont d'ores et déjà arrêté la décision de venir participer au Festival mondial des arts. Dans de nombreux cas (on songe par exemple à l'U.R.S.S.) des détails restent à régler. M. Dupuy, actuellement en Russie, met précisément la dernière main à l'accord sur la venue à Montréal, en plus des Ballets Bolchoï, de l'opéra du même nom. La troupe de théâtre lyrique, assurément, déplacera plus de monde que celle de ballet qui, à tout prendre, est déjà bien connue en Amérique du Nord.

(*) Le commissaire général de la participation belge, M. J. A. Gois, a annoncé dimanche à Montréal que la Belgique enverrait également le Rideau de Bruxelles et le Théâtre National de Belgique. On a envie d'inviter les auteurs du communiqué de l'Expo à écouter la télévision de temps à autre!

Terre des... députés à l'ouvrage

La commission des finances et du commerce de la Chambre des communes a exceptionnellement siégé hier à Montréal, plus précisément sur ces lieux presque extra-territoriaux de l'Expo en devenir.

Le journaliste affecté à "la chose", promu par la circonstance chroniqueur parlementaire, n'a certes pas appris grand chose au cours de cette réunion ponctuée de questions qu'il a lui-même cent fois posées aux confères de presse et auxquelles il a généralement obtenu réponse (parfois difficilement). On rapporte quand même de cette réunion exceptionnelle, une impression agréable que provoque l'intérêt nullement dissimulé des représentants du peuple. Même si cette dernière appellation leur va comme un gant dans la circonstance tant les questions sont celles de l'homme de la rue, de l'électeur moyen, même si l'on peut regretter que M. Beaubien, directeur de l'exploitation ait eu davantage de réponses à donner quant aux restaurants, aux plaisirs, aux commodités sanitaires.

(Suite à la page 2)

en devenir

PAR YVES MARGRAFF

Une querelle intersyndicale d'envergure paraît devoir s'engager à l'Hydro-Québec

Selon toute vraisemblance, un conflit intersyndical d'envergure s'amorce à l'Hydro-Québec. On se rappelle que l'Hydro a pris l'initiative, au mois de février, d'une demande à la Commission des relations de travail du Québec visant à faire reconnaître un seul agent négociateur pour tous les employés de l'exploitation. Les employés aux chantiers de construction de l'Hydro n'étaient pas touchés par cette demande.

Selon les derniers chiffres obtenus il y a quelques mois au bureau du personnel de l'Hydro-Québec, il y a quelque 7,000 employés de l'exploitation. Exception faite de deux groupes marginaux, ils sont représentés par la Fédération des services publics de la CSN (environ 2,400 membres) et le Syndicat canadien de la fonction publique — FTQ — (environ 4,200 membres). Les quelque cinq à six mille ouvriers de la construction sont représentés par la CSN.

La semaine dernière (24 mai), le SCFP faisait paraître dans les journaux une page de publicité payée dans la-

quelle il reprochait à la CSN de faire obstruction à la tenue d'un vote rapide chez les employés de l'exploitation à l'Hydro. Le SCFP soutient que seul un vote rapide, tenu dans des brefs délais, pourrait empêcher que les employés de l'Hydro soient divisés contre eux-mêmes dans une âpre lutte intersyndicale.

La CSN répondait hier à ces accusations. Dans un communiqué à la presse, faisant suite à un document distribué aux employés de l'Hydro, la centrale affirme avoir proposé dès février au SCFP une formule de "paix syndicale". En vertu de cette formule, il y aurait eu une seule unité de négociations à l'Hydro, et un comité de négociations conjoint formé de représentants de la CSN et du SCFP. Chacun des employés serait resté libre d'adhérer au syndicat de son choix et tous se seraient retrouvés dans une même assemblée pour les décisions touchant la convention collective. La CSN affirme que cette formule a été rejetée le 18 mai par le SCFP.

Le communiqué de la CSN affirme encore qu'à ce moment le SCFP a proposé la tenue d'un vote rapide chez les employés de l'Hydro, en juin et en septembre; la centrale victorieuse aurait ensuite déposé une requête devant la CRT pour être reconnue comme seul agent négociateur des employés. La CSN dit avoir accepté le vote, proposant que les deux formations syndicales demandent conjointement à la Commission de relations du travail de tenir deux votes, l'un chez les employés de bureau, l'autre chez les employés de métier. La CSN proposait que le vote soit tenu le 27 juin et que la CRT soit chargée d'en fixer les modalités.

Le président de la Fédération canadienne des services publics (CSN), M. Jean-Robert Gauthier, affirme s'être alors entendu avec les représentants du SCFP pour la tenue d'une réunion conjointe, le 23 mai, au cours de laquelle les deux centrales redigeraient une demande commune à la CRT. Il affirme en outre que les représentants de la CSN se sont présentés au rendez-vous, à l'heure et à l'endroit convenus, mais que les représentants du SCFP n'y étaient pas. Ceux-ci devaient préciser que leur ab-

Tout en appuyant son candidat dans Vaudreuil Bourgault : c'est malgré Lesage que G.-Lajoie a changé de système

par Réal PELLETIER

Le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, s'est défendu hier midi d'en vouloir aux anglophones.

"Les anglophones ne sont pas de mauvaise foi, a-t-il dit, mais ils n'ont pas les mêmes aspirations, ni les mêmes priorités que nous... et ce que nous voulons, c'est de pouvoir dire, un jour prochain, que nous avons un pays bien à nous."

Les 700 étudiants de l'Institut de technologie Laval qui accoutaient le chef du RIN ont vigoureusement applaudi à ces propos hier midi. M. Bourgault leur a parlé d'économie, puis d'éducation, précisant à ce sujet la déclaration qu'il faisait au sujet de la politique de M. Paul Gérin-Lajoie, en fin de semaine.

"M. Gérin-Lajoie a toute mon admiration mais M. Louis Gravel, candidat du RIN dans Vaudreuil-Soulanges, a tout mon appui", dit le chef indépendantiste.

"Je ne sais pas si je me suis mal exprimé ou si j'ai été mal interprété, mais il était évident dans mon esprit que lorsque j'ai déclaré accorder mon appui à M. Paul Gérin-Lajoie, il

n'était nullement question d'un appui électoral. Bien au contraire," a dit M. Bourgault.

"Le RIN présente dans Vaudreuil-Soulanges un excellent candidat, M. Louis Gravel, et je souhaite ardemment qu'il soit élu. D'autre part, on sait que la politique du RIN en matière d'éducation est, dans plusieurs cas, fort différente de celle du parti libéral. Nous l'avons souligné à plusieurs reprises. Il ne s'agissait donc pas pour moi d'appuyer la politique libérale dans le domaine de l'éducation, encore moins les modalités de son application.

"Ce que pourtant j'ai dit, poursuit M. Bourgault, et que je répète encore aujourd'hui, c'est que nous approuvons et admirons le mouvement qu'a lancé M. Gérin-Lajoie dans le domaine de l'éducation. Cela était nécessaire et cela fut fait. Et cela a été fait malgré Jean Lesage. On ne peut s'empêcher de constater qu'il a fallu une bonne dose de courage à M. Gérin-Lajoie pour amorcer et con-

tinuer ce mouvement. Cela force l'admiration. Et tant pis pour ceux qui ne sauraient voir que le mal le plus odieux chez un adversaire politique. "Mais la partie de mon discours sur laquelle j'ai le plus appuyé et qui à mon sens est la plus importante, ajoute le chef du RIN, c'est la dénonciation que j'ai faite de tous les petits démagogues qui voudraient freiner notre révolution éducative. Je crois que j'avais raison de le faire. Ils sont en effet revenus à la charge hier avec plus de hargne et de virulence que jamais. Ils ne peuvent pas accepter que leurs enfants soient moins ignorants qu'eux. C'est ce qui les rend si amers. Malheureusement de ces gens-là, ils ne reculent devant rien pour faire revenir notre système d'éducation au Moyen-Âge. Je les dénonce encore une fois et je leur dis que le RIN au pouvoir fera encore plus et plus vite dans le domaine de l'éducation."

Tous les gens qui ont un minimum d'intelligence comprennent que c'est là une priorité pour les Québécois. "On peut déjà dit-il, faire l'autopsie de ceux qui ne le comprennent pas. Je ne vois donc pour ma part aucune contradiction dans le fait d'appuyer le mouvement initié par M. Gérin-Lajoie et d'appuyer électoralement contre lui le candidat du RIN, M. Louis Gravel, dans Vaudreuil-Soulanges. Cela ne peut choquer que les petits esprits qui n'ont encore jamais appris à différencier la politique d'une bataille de rue.

Pour ma part, je considérerais toujours qu'en politique j'ai des adversaires, mais pas d'ennemis. Et on ne m'empêchera jamais de respecter, voire d'admirer un adversaire honnête, qui se tient debout. J'espère toujours le vaincre, mais je ne saurais trouver aucune gloire à battre un adversaire que je méprise. M. Louis Gravel, candidat du RIN dans Vaudreuil-Soulanges, a tout mon appui. M. Gérin-Lajoie a toute mon admiration.

Jeune couple désirant vivre au Canada, accepte propositions pour n'importe quel point du pays. Elle: sténo-dactylographe, française, espagnole, anglaise. Lui: technicien en radio et TV, céramiste et connaissances en menuiserie. Curriculum vitae au Journal LE DEVOIR, service de la publicité.

Les optométristes: la loi sur l'assistance médicale a de "sérieuses lacunes"

A l'issue de son congrès provincial, qui a eu lieu en fin de semaine à Drummondville, le Collège des optométristes dénonce, dans un communiqué, "les graves lacunes" de la Loi sur l'assistance médicale. Cette loi, affirme-t-il, "viole deux principes de base dans l'instauration d'un plan d'assurance-maladie: 1) la reconnaissance des services de santé autres que les médicaux; 2) le droit inaliénable au libre choix du praticien lorsqu'un service peut être fourni par plus d'une profession."

Cette loi, ajoutent les optométristes, est "beaucoup plus avantageuse pour les médecins que pour le public nécessaire" puisque les médecins ne refusant pas auparavant leurs services professionnels aux indigents. "Les optométristes, pour leur part, ont donné, en 1965, 17,000 consultations aux indigents."

Cette loi, continue le collège, découle d'un contrat signé entre le gouvernement et les médecins omnipraticiens et spécialistes, à l'exclusion

des optométristes, alors que "70 p.c. des personnes qui ont droit aux prestations versées en vertu de ces accords, sont les clients des optométristes. "Il est inconcevable qu'un gouvernement accepte de commettre une injustice aussi flagrante en privant ces indigents des remboursements d'honoraires d'examen pratique de leur optométriste."

"Pour neutraliser les effets néfastes d'une telle injustice, les optométristes ont décidé d'un commun accord de ne pas charger les honoraires d'examen à toute leur clientèle bénéficiaire d'une carte d'assistance médicale. Les optométristes enverront eux-mêmes au gouvernement les comptes d'honoraires pour les examens visuels des nécessiteux bénéficiaires de l'assistance médicale et assumeront l'entière responsabilité du remboursement de ces honoraires."

VOYAGES DE QUALITÉ

QUALITÉ... "Malavoy" LE MEXIQUE

15 AU 31 JUILLET 1966

16 JOURS — \$560.

MEXICO et les environs — SAN JOSE PURUA PUEBLA — CHOLULA — CUERNAVACA TAXCO

Pour terminer le voyage en beauté et lui donner l'allure de vraies vacances, 5 JOURS COMPLETS à l'hôtel CALETA, sur la plage à ACAPULCO

Itinéraire sur demande. Egalment tous voyages individuels spécialement en Europe.

Suggestions d'itinéraires automobiles. Services gratuits si les billets transatlantiques sont émis par notre agence.

Voyages ANDRE MALAVOY Inc. 1225 ouest, rue Dorchester MONTREAL UN. 1-2485

La maison aux milliers de références

A VENDRE LAC TREMBLANT
Splendide villa de campagne, modèle "A", située sur un terrain de 300 pieds, face au lac. Construite en 1960 et à un demi-mille du Club du Mont-Tremblant. Chemin ouvert à l'année. Complètement finis hiver comme été. Propriétaire sur les lieux en fin de semaine.
TÉLÉPHONE: Montréal, 733-5837 — Mt-Tremblant, 425-2813

CHALET À VENDRE ST-ALEXIS-DES-MONTS
Magnifique chalet hiver-été neuf, moderne, meublé, toutes commodités, près rivière, chemin entretenu à l'année, conditions faciles, détails: 581-1299

ASSURANCE AUTOMOBILE
L. M. DESILETS
Montréal 861 5395 St-Hilaire 467-5636

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les **GOUTTIERES "PRIMEAU"**
GALVANISÉES • ALUMINIUM OUVRIÈRES
Estimation gratuite
• MONTREAL — 322-4160
• QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

VOYAGES DE QUALITÉ
QUALITÉ... "Malavoy" LE MEXIQUE
15 AU 31 JUILLET 1966
16 JOURS — \$560.
MEXICO et les environs — SAN JOSE PURUA PUEBLA — CHOLULA — CUERNAVACA TAXCO
Pour terminer le voyage en beauté et lui donner l'allure de vraies vacances, 5 JOURS COMPLETS à l'hôtel CALETA, sur la plage à ACAPULCO
Itinéraire sur demande. Egalment tous voyages individuels spécialement en Europe.
Suggestions d'itinéraires automobiles. Services gratuits si les billets transatlantiques sont émis par notre agence.
Voyages ANDRE MALAVOY Inc. 1225 ouest, rue Dorchester MONTREAL UN. 1-2485
La maison aux milliers de références

Police provinciale: premiers pas vers un règlement?

MM. Jean Lesage et Claude Wagner ont semblé s'ingénier, ces derniers temps, à provoquer les membres de la police provinciale.

Encore lundi dernier, le premier ministre Lesage s'employait à jeter de l'huile sur le feu par sa déclaration fracassante au sujet de l'ex-agent Arthur Vachon, président de la nouvelle Association des policiers, qu'il accusait de présenter un danger pour la sécurité de l'Etat.

Peu auparavant, le ministre de la justice avait laissé entendre que, dans le cas où la grève éclaterait demain, tous ceux qui y participeraient risqueraient d'être congédiés en masse.

Et pourtant, en dépit de ces gestes regrettables, une large partie de l'opinion continuait à espérer que les policiers ne donneraient pas suite à leur décision de se mettre en grève.

Au fait, il semble que ce redressement va se produire. Que les policiers attribuent ce recul du gouvernement à leur menace de grève, en pleine campagne électorale, libre à eux d'en arriver à pareille conclusion, pour nous, ce qui nous intéresse, c'est qu'on bouge, enfin, à Québec, et, semble-t-il, dans la bonne direction.

En annonçant, hier, qu'il avait chargé deux éminents avocats : son propre conseiller juridique, Me Yves Pratte, et le bâtonnier Yves Prévost, ancien ministre de l'Union nationale, de rencontrer les procureurs de l'Association des policiers, le premier ministre a démontré, une fois de plus, qu'il pouvait, dans des cas d'urgence, oublier ses sentiments personnels et écouter les conseils qu'on lui donne.

Le mandat confié par M. Lesage à MM. Pratte et Prévost est assez éloquent. Il charge ces deux experts de rencontrer les avocats de l'Association des policiers en vue d'arrêter les conditions auxquelles la reconnaissance peut être accordée à cette association, pour certaines fins, avec retenue syndicale volontaire et révoquée.

Si nous interprétons bien ce texte, il signifie que le gouvernement a finalement accepté d'accorder à cette association la reconnaissance syndicale. Du moins, le principe du syndicalisme chez les policiers paraît avoir triomphé. C'est un pas énorme. On serait tenté de dire que le gouvernement aurait pu

faire ce geste il y a longtemps, mais la mesquinerie d'un tel commentaire, à ce moment-ci, serait par trop évidente.

Sans doute, le texte parle-t-il de reconnaissance "pour certaines fins" et pareille expression n'est pas d'une clarté absolue. Mais, le principe étant admis, la discussion sur ses modalités d'application est maintenant facilitée. D'autant plus que les représentants choisis par M. Lesage sont généralement reconnus pour leur souplesse et leur largeur de vues.

D'ailleurs, les conseillers juridiques des policiers n'ont pas tardé à réagir favorablement au dernier geste de M. Lesage. Conscients d'avoir gagné le point principal pour lequel ils étaient prêts à risquer gros jeu, ils conseilleront maintenant à leurs "clients" de retarder la mise à exécution de leur menace de grève.

Le bon sens et la raison triomphent donc, en dernière analyse. Et, pour le moment, il faut s'en réjouir. Le climat devient ainsi plus propice à un accord satisfaisant pour les deux parties en présence.

Pourtant, nous nous demandons sérieusement si le gouvernement ne pourrait pas aller un peu plus loin dans ses "concessions". Nous nous demandons, par exemple, si les avocats qu'il vient de charger de rencontrer ceux des policiers, ne devraient pas aussi pouvoir étudier la possibilité de réinstaller l'agent Vachon.

Comme l'écrivait ici même Claude Ryan, le 23 avril dernier, les motifs qu'on a invoqués pour congédier le président de l'Association des policiers, étaient loin d'être convaincants. Comme l'agent Vachon s'employait alors à recruter les membres de son futur "syndicat", l'action gouvernementale pouvait facilement revêtir l'apparence d'un geste "antisyndical". La loi prévoit des sanctions contre les employeurs ordinaires qui commettent des délits du genre.

Ce qu'il y a de choquant, de toute façon, dans cette mise à pied, c'est que la décision de l'autorité était alors sans appel. S'il y avait eu vraiment un syndicat en place, il est certain qu'un grief aurait pu être formulé et qu'un arbitre impartial aurait pu réviser le jugement déjà rendu.

Il nous semble, en tout cas, que si le gouvernement est maintenant disposé à reconnaître la fondation d'un syndicat chez les policiers, il devrait permettre la réouverture du dossier Vachon. Une fois qu'on reconnaît un syndicat, celui-ci doit être libre de choisir ses chefs.

Vincent PRINCE

Penser aussi au Parlement

Quand nous avons indiqué hier notre préférence globale pour le parti libéral, nous pensions d'abord à la formation du prochain gouvernement, c'est-à-dire de l'exécutif. La logique de notre système, qui fait juridiquement dériver l'exécutif du législatif, nous oblige à raisonner de la sorte, si peu logique que cette manière de penser puisse paraître de prime abord.

Mais une élection générale sert aussi à former un Parlement. Autant le pouvoir exécutif, pour des raisons d'efficacité, doit être exercé le plus possible par une majorité homogène, autant le Parlement doit être, en retour aussi multiple, aussi polyvalent, aussi divers que l'est la nation elle-même.

En pratique, notre régime repose sur un mode de scrutin qui favorise nettement le bipartisme. La préférence dont jouissent les partis principaux grâce au scrutin uninominal à un tour est souvent injuste. On a vu des partis obtenir 80 p.c. des sièges au Parlement alors qu'ils détenaient à peine 50 p.c. des suffrages; pendant ce temps, des tiers groupes, qui avaient obtenu 10, 15 ou 20 p.c. des suffrages, devaient se contenter d'une représentation parlementaire nulle ou bien inférieure à leur importance réelle.

Aussi longtemps que les inconvénients du régime actuel n'auront pas été tempérés par le recours au moins partiel au suffrage proportionnel, il n'y a qu'un moyen de contenir les dangers du système: c'est de voter, quelle que soit sa propre option globale, pour des candidats des autres partis partout où l'un de ceux-ci est nettement supérieur au représentant du parti qu'on favorise soi-même.

Les candidats supérieurs à la moyenne

Il serait facile de citer, parmi la liste du parti libéral, un bon nombre de candidats qui sont supérieurs à leurs adversaires des autres partis. Mais pareil exercice ne ferait que confirmer ou renforcer l'option que nous définissons hier. Contentons-nous de rappeler, pour être juste, qu'en dehors des vedettes déjà bien installées, le parti de M. Lesage présente cette année, parmi ses candidats nouveaux, au moins une dizaine d'hommes

qui eussent fait honneur à n'importe lequel des quatre partis en lice. Des hommes comme Jean-Paul Lefebvre, François Aquin, Victor Goldblom, Jacques Rivier, Jean Bienvenue, Robert Bourassa, Guy Pelletier, ont non seulement des aptitudes, mais des états de services qui en font des candidats naturels à la vie publique. Les électeurs avertis n'auront pas de peine à retenir ces noms-là au jour du scrutin. Cela sera d'autant plus indiqué que des hommes comme ceux-là seraient aptes à accéder, en peu de temps, à des responsabilités ministérielles et pourraient également sentir, si le besoin s'en faisait sentir, être d'utiles défenseurs de la liberté de pensée à l'intérieur de leur propre groupe.

Du côté de l'UN, on souhaite évidemment la réélection des quatre piliers du parti au dernier Parlement: MM. Johnson, Bertrand, Dozois, et Bellemare. Parmi les autres candidats de ce parti, un bon nombre sont sans doute au moins égaux, sinon supérieurs à leurs adversaires immédiats: il nous est hélas impossible de les discerner tous. Nous croyons devoir cependant retenir quelques candidats dont la victoire paraît souhaitable, tantôt à cause de leur grande valeur personnelle, tantôt à cause de leur supériorité immédiate sur leurs proches adversaires. Armand Maltais (L'Anjou), Guy Gauthier (Berthier), Rémi Paul (Maskinongé), Clément Vincent (Nicot), Marcel Masse (Montcalm), Jacques Dinelle (Jean-Mance), Jérôme Proulx (St-Jean), autant d'hommes dont la victoire serait, nous semblait-il, de bon augure pour le prochain Parlement québécois.

Ces figures nouvelles, venant s'ajouter aux nombreux autres députés Union nationale qui seront probablement réélus, devraient aider à donner à ce parti une présence plus vigou-

BLOGS NOTES

L'héritage du passé et les problèmes actuels

Quelle que soit l'opinion que chacun peut formuler sur telle ou telle prise de position du premier titulaire du portefeuille de la justice, voire sur sa personne dont les traits de caractère contrastés laissent peu de gens indifférents, il est indéniable, pour l'observateur objectif de l'administration de la justice provinciale, que la révolution tranquille, à l'entame, quelque timidement au gré de certains, cette forteresse d'idées reçues, de traditions à l'abri du changement qu'est la justice. Si l'on veut résumer brièvement les principaux problèmes auxquels les responsables du gouvernement doivent faire face, nous pourrions les grouper sous les points suivants:

a) Les tribunaux: la qualité des juges n'est pas le seul

semble dépourvu ni de vitalité, ni de conviction, ni d'esprit civique. La fonction du Parlement dans une société démocratique Nous avons cherché, dans la mesure du possible, à éviter de choisir nos "députés d'opposition" uniquement parmi les intellectuels et les gens de très haute réputation. Certains hommes de grande réputation ne sont pas toujours à leur place dans une enceinte parlementaire. Il y a de gens peu connus, mais qui ont de l'étoffe, de la solidité, des qualités de fond qui les prédisposent naturellement à la vie politique. Un Parlement n'est pas une université où une académie. C'est un lieu de synthèse où doit se faire la rencontre des types humains et intellectuels les plus variés. Le Parlement, en temps ordinaire, est de plus en plus éclipsé par le pouvoir exécutif et les technocrates. Mais il demeure le rempart le plus sûr des libertés démocratiques et le gardien ultime du bien commun. Il faut le maintenir vivant et fort, en y élisant des hommes dignes et compétents.

C. R.



LES REFORMES NECESSAIRES DE LA JUSTICE PENALE

Au Québec, on est tout juste à esquisser les premiers changements

par Denis SZABO, directeur du Département de criminologie à l'Université de Montréal (collaboration spéciale au "DEVOIR")

Je ne sais si tout le monde réalise la portée exacte du fait que l'on puisse associer le terme "politique" qui veut dire "action concertée, mettant en oeuvre des moyens rationnels, appropriés aux objectifs poursuivis" et le domaine de la "justice" dans le Québec d'aujourd'hui. Pendant trop longtemps, ce champ de l'activité humaine a été considéré, à tort ou à raison, comme relevant d'un ordre immuable, au-delà des débats du Forum, où l'idée même du changement inspirait méfiance et crainte, parfois justifiée. En fait, les transformations rapides du milieu social se reflètent forcément, dans l'ordre juridique et moral; les tensions entre la lettre et l'esprit des lois d'une part, et d'autre part entre l'intention de ceux qui administrent la justice et les moyens dont ils disposent ont créé un véritable malaise dans l'esprit tant des justiciers que des justiciables, et cela, non seulement au Québec mais également dans la plupart des pays contemporains. Que ce malaise, latent depuis longtemps, éclate enfin au grand jour, ou serait tenté de le considérer plutôt comme un signe de santé, de prise de conscience de l'étendue des problèmes, que comme le stigmate d'un mal incurable.

L'héritage du passé et les problèmes actuels

Quelle que soit l'opinion que chacun peut formuler sur telle ou telle prise de position du premier titulaire du portefeuille de la justice, voire sur sa personne dont les traits de caractère contrastés laissent peu de gens indifférents, il est indéniable, pour l'observateur objectif de l'administration de la justice provinciale, que la révolution tranquille, à l'entame, quelque timidement au gré de certains, cette forteresse d'idées reçues, de traditions à l'abri du changement qu'est la justice. Si l'on veut résumer brièvement les principaux problèmes auxquels les responsables du gouvernement doivent faire face, nous pourrions les grouper sous les points suivants:

a) Les tribunaux: la qualité des juges n'est pas le seul

semble dépourvu ni de vitalité, ni de conviction, ni d'esprit civique. La fonction du Parlement dans une société démocratique Nous avons cherché, dans la mesure du possible, à éviter de choisir nos "députés d'opposition" uniquement parmi les intellectuels et les gens de très haute réputation. Certains hommes de grande réputation ne sont pas toujours à leur place dans une enceinte parlementaire. Il y a de gens peu connus, mais qui ont de l'étoffe, de la solidité, des qualités de fond qui les prédisposent naturellement à la vie politique. Un Parlement n'est pas une université où une académie. C'est un lieu de synthèse où doit se faire la rencontre des types humains et intellectuels les plus variés. Le Parlement, en temps ordinaire, est de plus en plus éclipsé par le pouvoir exécutif et les technocrates. Mais il demeure le rempart le plus sûr des libertés démocratiques et le gardien ultime du bien commun. Il faut le maintenir vivant et fort, en y élisant des hommes dignes et compétents.

C. R.

Un traquenard?

M. le directeur, Je viens à vous, raconter la mésaventure que mon frère Guy et moi avons vécu dans le but d'éviter, si possible, à d'autres citoyens de la "Belle Province" d'être les "poisons" de l'honorable ministre du revenu national.

Dimanche soir, nous revenons des Etats-Unis. Nous avons franchi la frontière canadienne à Covey Hill, à quelques milles de St-Jean-Christophe. A notre grande surprise, le bureau des douanes était fermé. Pourtant, il n'était que 7h30 du soir. Il y avait un avis écrit à la main, en lettres moulées, sur un carton brun et affiché dans la vitre de la porte indiquant que les heures de bureau étaient de 8h du matin à 4h de l'après-midi. Le tout en anglais, naturellement!

Ne sachant que faire, nous avons décidé de continuer notre route vers Montréal. Nous avons parcouru quatre ou cinq milles lorsque soudain, ordre nous a été donné d'arrêter. C'était la RCMP! Deux automobiles s'il vous plaît et deux gendarmes en livrée!!

Puis commença l'opération "lessivage des cerveaux": identification, production de certificat d'enregistrement de l'automobile et du permis de conduire, interrogatoire d'inquisition et finalement fouille de l'automobile. Comme dessert, une condamnation à payer sur-le-champ, une amende de dix (\$10.00) dollars, sinon, saisie de l'automobile et de son contenu. Pas de riposte, autrement le "violon" et peut-être, la matraque!

Comme mon frère Guy est avocat, il a tenté d'expliquer nos allées et venues et de prouver notre bonne foi. Il a essayé de faire comprendre que nous n'avions jamais eu l'intention d'enfreindre la loi, qu'il était inconcevable de voir un bureau de douanes fermé un dimanche soir durant la saison touristique, que nous n'avions rien rapporté des Etats-Unis, que nous étions prêts à rebrousser chemin et à aller faire à un dernier une déclaration en bonne et due forme. Rien à faire. Nous étions cuits! Ces messieurs de la RCMP n'ont qu'un mot en tête: respecter la consigne reçue de leurs supérieurs, c'est-à-dire de leur amende ou à défaut, saisir l'automobile du contravenant en cas de protestation de ce dernier, l'emprisonnement. La logique, le gros bon sens, la bonne foi sont des mots qu'ils ont ordre d'ignorer: c'est d'ailleurs l'affirmation qu'a faite le gendarme qui nous a interrogés.

Nous avons dû nous excuser et payer la "mandate amon" de l'autre traquenard: obligation de contre-signer le récépissé de l'agent de la paix comme s'il s'agissait d'une ad-

mission de culpabilité et sur une "agréable" formule anglaise. Mon frère et moi voulions en avoir le coeur net! Nous voulions constater "de visu" si, par négligence ou mégarde, nous avions oublié de lire complètement le fameux avis! Nous avons fait route arrière et nous sommes retournés au bureau des douanes de Covey Hill. Dans la vitre de la porte, il y avait toujours cet avis rudimentaire rédigé en anglais pour rappeler à ux gens du pays de Québec qu'ils sont toujours de vulgaires colons. Au bas de l'avis, il y avait mention de s'adresser à un autre bureau de douanes situé à près de dix milles de ce poste! Toutefois, pour un touriste assis dans son automobile, cette partie de l'avis est impossible à lire.

Pour nous conformer à la loi, nous aurions dû "découvrir" l'avis au complet, le traduire, le déchiffrer et ensuite, courir à la recherche des douaniers. Inconcevable mais vrai! Nous avions une alternative: retourner aux Etats-Unis, rallonger notre trajet de retour d'au moins trente milles, trouver un bureau de douanes et, si cet autre bureau était lui aussi fermé, recommencer le même manège tant et aussi longtemps qu'un douanier ne serait pas "monstré la fraise" ou encore rentrer au Canada et tenter d'attendre un bureau de douanes soit à Hemmingford soit ailleurs. Toutefois, attention ici! Le chemin conduisant à Hemmingford est à quelques milles de Covey Hill; il ne faudrait pas rencontrer les agents de la RCMP en route pour le Justement, sur la voie de retour, avant d'arriver à cet embranchement de la route qui conduit à Hemmingford nous avons vu deux touristes arrêtés le long de la chaussée qui étaient en train de subir des mêmes gendarmes le même sort que nous! Pourquoi se risquer avec une si belle soirée?

En conclusion, mon cher monsieur, voici mon opinion: J'ai la conviction que nous avons tout simplement été volés par le ministre du revenu national. Nous n'avons jamais voulu, je le répète enfreindre la loi. Nous avons été victimes d'un piège, d'un traquenard. Il est temps que cette situation cesse.

Si le ministère n'a pas les moyens de payer le salaire d'un douanier, qu'il ferme les routes! Surtout, que nous ne fassions pas l'affront de mettre nos trousseaux de gendarmes de la RCMP dans deux automobiles différentes, la raison "économique" semble ridicule, et ça sent trop l'Etat policier!

Acceptez l'expression de mes meilleurs sentiments.

François Lamotte

Outremont

Un spectacle de mauvais goût

Office du tourisme du gouvernement canadien, Ministère du Commerce, Ottawa, Ontario.

Messieurs, Qu'il me soit permis de protester énergiquement contre ce qui à nos yeux, et sans doute également aux yeux de beaucoup d'autres, apparaît comme une pitoyable tentative d'attiser la publicité commerciale et une certaine parodie de fierté nationale canadienne.

Il s'agit d'une soirée organisée conjointement par la Canadian Pacific Airlines et le Canadian Kodak Ltd., dans une vaste salle de 8000 places, à Québec, à l'occasion de la 6^e manifestation.

Les deux entreprises ci-haut mentionnées avaient remarqué et mondialement attiré un public parisien de choix qui avait tout lieu de croire qu'il assisterait à un spectacle exceptionnel qu'on avait tant attendu.

Le spectacle, qui se déroulera à l'honneur du Canada. Et comme notre pays a tout de même bonne presse dans la capitale française, quelques 2000 personnes avaient répondu à l'invitation.

La publicité savamment orchestrée avait fait grand état de ce "spectacle d'une nouvelle formule basé sur la projection d'images fixes et animées, en couleurs, sur plusieurs écrans géants", avec les concours de "trois photographes spécialistes des techniques audio-visuelles".

Honnêtement, je ne pense pas, mais à l'époque de la Panavision et de Todd-A.O. les "écrans géants" — il y en avait trois — dont il est question, étaient de trois mètres de côté très exactement. Le gigantisme canadien est fort modestes à ce compte!

Mais passons. Au fait, la prétendue "nouvelle formule" se résumait à rien autre chose qu'une projection convenable de diapositives entrecouper de ci de là de la projection — également géante — puisque de 3 mètres de largeur! — de quelques courtes séquences animées! Vraiment pas de quoi étonner les Parisiens familiers

MONTREAL, MERCREDI 1er JUIN 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU Directeur de l'Information: Michel ROY Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$12.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$8.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2^e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

Mais davantage déplorable encore est le fait que cette soirée ait attiré aux rangs des invités quelques notables du spectacle PHOTOSCENIC CANADA, elle est tout simplement enfantine. Elle pourrait vraisemblablement convenir à des enfants du niveau primaire. Les quelques pathétiques tentatives d'humour et de mots d'esprit qu'on y relève sont à peine protégeés, qu'ils insultent à l'intelligence d'un auditoire adulte comme l'est celui de la salle de la Mutualité à Paris.

Henri BERNARD Paris 6^e, France.

LE DEPART D'ANTONIO ELIE A L'HEURE DU 5

Le départ d'Antonio Elie a ranimé l'intérêt des électeurs de Yamaska

De notre envoyé spécial, Jean-V. DUFRESNE

PIERREVILLE — Enfin, il y a lutte dans Yamaska. Le "bon papa" Antonio Elie ayant pris sa retraite, le comté retrouve peu à peu sa ferveur électorale et deux candidats de taille égale vont s'affronter le 5 juin dans ce tiers parti venant "hausser" les résultats. En effet, ni le Rassemblement national, ni le Rassemblement pour l'indépendance nationale ne briguent les suffrages dans Yamaska.

La dot de M. Elie est de 1,377 voix. Le candidat de l'U.N., M. Paul Schooner, en a gagné et il n'a pas lieu de craindre son adversaire libéral, le vétérinaire Benjamin Faucher, a moins d'un revirement sensationnel: une majorité de près de 1,400 voix dans un comté qui ne compte pas 10,000 électeurs, c'est difficile à faire bouger.

Quant à M. Elie, il s'abstient rigoureusement de faire campagne pour favoriser celui qui fut jadis son organisateur, de sorte que le candidat U.N. sera élu pour ce qu'il vaut, un point c'est tout.

M. Schooner ne sous-estime pas son adversaire, cependant. M. Faucher est même plus content que lui dans le comté, surtout dans les paroisses, où il exerce sa profession depuis près d'un quart de siècle. Il trouvera ses meilleures appuis dans le sud-ouest libéral. Quant aux votants de Pierreville, ils se partageront de part et d'autre, favorisant davantage M. Schooner, qui y possède une grosse quincellerie.

Les électeurs de Yamaska auront-ils l'avantage d'appuyer un candidat de l'opposition? Personne ici ne croit vraiment que l'U.N. l'emporte au pro-

chain scrutin, on écarte l'illusion d'une victoire du parti, mais de là à changer d'allégeance, c'est autre chose. Un organisateur de l'U.N. dit: "Vous savez, voter rouge ou voter bleu, c'est le même prix". On ne saurait rêver de cynisme plus salutaire pour un parti de l'opposition!

Sur le plan agricole, Yamaska est un comté moyennement prospère. L'assurance-bétail proposée par l'U.N. estime M. Faucher, ne semble pas avoir suscité d'enthousiasme particulier. Le vétérinaire explique (Suite à la page 6)

ALMA — L'Union nationale semble avoir enlevé le comté de Lac-St-Jean aux libéraux il y a déjà quelques semaines, le jour où Léonce Desmeules a accepté d'en être le candidat. Des ce jour, la lutte est devenue inégale. Elle l'est encore, on ne voit pas très bien comment le député Lucien Collard pourra remonter la pente dans les quelques jours qui lui restent de campagne électorale.

En 1962, M. Collard avait emporté par une majorité de 915 voix sur un adversaire beaucoup moins populaire, Paul Levasseur. M. Levasseur avait été élu dans une élection partielle en 1959 mais défait l'année suivante. Léonce Desmeules est plus qu'un "gros" candidat: c'est une institution, non seulement à Alma où il est maire, mais dans le comté et tout le Saguenay-Lac-St-Jean. Plombier-ferronnier, il est père de 12 enfants, ce qui, dans cette partie de la province, lui donne un net avantage sur M. Collard qui est célibataire. Maire de Naudville jusqu'en 1962, il a été l'arti-

san de la fusion, il y a quatre ans, des quatre municipalités de la Malgine, Naudville, River Bend et Alma. Il faudrait peut-être consigner l'histoire de cette fusion dans le grand livre du ministère des affaires municipales, étant donné l'harmonie dans laquelle elle s'est faite. Et c'est grâce aux talents diplomatiques de M. Desmeules s'il en fut ainsi. Élu, dès 1962, "maire des 34" (des échevins des quatre villes), il était l'autonome de la même année élu au suffrage universel maire d'Alma, désormais une ville de 25,000 habitants. Enfin, en novembre dernier, il était réélu par 1,000 voix de majorité sur Jules Collard, un parent de l'actuel député.

Un ancien libéral "J'ai voté libéral en 1960, dit M. Desmeules. Et je demeure libéral d'esprit. Et c'est précisément parce que je reste un esprit libéral que je suis candidat de l'Union nationale". Et quand M. Desmeules dit que le parti libéral a menti au peuple en 1962, il n'a pas tout à fait tort, du moins dans cette partie de la province où la nationalisation de l'électricité a pris la forme d'une piroquette politique de nature à sauvegarder les intérêts de l'Aluminium Company of Canada.

En effet, l'Hydro-Québec s'est bien emparé de Saguenay-Power, une compagnie distributrice d'électricité qui achetait son énergie des centrales de l'Alcan, mais les centrales de l'Alcan sont demeurées les centrales de l'Alcan à l'île-Maligne, à Shipshaw, aux Chutes Savanne, aux Chutes des Passes, aux Chutes au Diable et aux Chutes Caron. "La nationalisation, ce fut inutile de dire que M. Desmeules, étant maire, insiste fortement sur cet argument dans sa campagne. Le candidat de l'Union nationale s'est d'ailleurs créé une image de défenseur des petites gens, ce qu'il ne peut prétendre le député Collard à qui on reproche surtout son indolence et son inaccessibilité. Le fait qu'il ait un taux élevé de chômage (600 chômeurs l'hi-

ver dernier) n'aide pas non plus la cause des libéraux. En outre, M. Desmeules a obtenu le crédit d'un règlement de la grève des 78 employés municipaux d'Alma qui ont obtenu, après deux semaines d'oisiveté, ce qu'ils réclamaient, soit un fonds de retraite. Il a encore obtenu le crédit d'avoir rapproché les parties en vue d'un accord possible, dans le conflit inter-syndical de la Rust Association, à l'un des chantiers de construction de la Price Brothers.

Le découpage favorise l'U.N. Plus de la moitié des 24,670 électeurs que compte cette année le comté de Lac-St-Jean résident à Alma. En 1962, cette ville avait donné une majorité de 1,800 voix au candidat libéral et c'est dans la plupart des 15 paroisses du comté que l'Union nationale avait pris suffisamment de votes pour couper cette majorité de moitié. Cette année cependant, Alma devrait, sinon accorder une majorité à son maire, du moins réduire considérablement celle obtenue par M. Collard en 1962.

Il est à prévoir que le candidat libéral maintiendra son avantage dans le sud du comté, sauf peut-être à St-Jérôme de Metabetchouan qui avait obtenu une quarantaine de voix de majorité à M. Levasseur en 1962 et où la population de l'Union nationale semble s'être maintenue. A Desbiens, il est probable que M. Collard ajoutera aux quelque 90 voix de majorité obtenues il y a quatre ans. A St-Bruno, où le gouvernement libéral s'est engagé à construire une bleuinière de \$800,000 s'il est réélu, il faut prévoir une augmentation sensible de la majorité Collard qui était de 70

en 1962. Également à St-Gédéon (majorité libérale de 30 il y a quatre ans) qui profite de la bleuinière de St-Bruno si elle est construite.

Mais cette majorité libérale du sud sera renversée par la vague de l'Union nationale dans les municipalités du nord, St-Coeur-de-Marie, L'Ascension, St-Henri-de-Tailion et Ste-Monique, qui donnaient une majorité de plus de 200 à M. Levasseur en 1962. En outre, le découpage de la nouvelle carte électorale a rattaché au comté de Lac-St-Jean les municipalités de St-Nazaire, St-Léon et Notre-Dame du Rosaire, qui avaient, en 1962, donné une majorité au candidat de l'Union nationale dans Jonquière.

Le CS en perte de vitesse Le candidat du Rassemblement national dans Lac-St-Jean, M. Normand Bergeron, est bien connu de la population. Ancien oncteur et directeur des programmes au poste CFGT d'Alma, il jouit, bien qu'il ne soit que dans la trentaine, d'une bonne popularité auprès de la population. Il s'assurera semblable-til le vote des ultra-nationalistes, quelques centaines, plus un nombre indéterminé — mais pas tellement considérable — de votes crédites.

Dansereau: le cas Vachon illustre la nécessité d'un ombudsman

"Il est extrêmement urgent d'instituer un ombudsman, ou protecteur du peuple, au Québec. Les récents événements survenus à la police provinciale, le cas Vachon, en sont une preuve irréfutable", a déclaré Me Dallard Dansereau, candidat de l'Union nationale dans Notre-Dame-de-Grâce.

"L'Union nationale, dit-il, est le seul parti qui a inscrit à son programme l'institution d'un "ombudsman". L'Union nationale est le seul parti politique qui s'est donné la peine d'étudier le mécanisme de fonctionnement d'un protecteur du peuple entièrement au service du peuple".

Me Dansereau a expliqué ensuite qu'un ombudsman, ou protecteur du peuple, est un homme à qui peut s'adresser toute personne convaincue d'avoir été lésée par des actes du pouvoir ou de l'appareil administratif.

Le candidat de l'Union nationale a rappelé les nombreuses tentatives de son parti, à l'Assemblée législative, pour obliger le gouvernement libéral à instituer un tel poste. "Chaque fois, dit-il, Jean Lesage et son ministre de la justice ont carrément refusé de donner au peuple du Québec une arme

MONTROSE

OFFRE A PRIX VRAIMENT SPÉCIAL

LES FAMEUX DISQUES DE MARQUE

12" Long Jeu Mono ou Stéréo

35% D'ESCOMPTE

Mono Reg. \$5.45
Stéréo \$5.98

3.59 \$3.99

LE DISQUE Spécial

VENTE DE DISQUES

CES DISQUES SONT TOUS GARANTIS ET SCÉLÉS A LA MANUFACTURE VALABLE JUSQU'À LA FIN JUIN

MONTROSE

ALBUM DE 2 DISQUES

3543-B Bach: Four Orchestral Suites (Phil. - Klemperer)

3544-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3545-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3546-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3547-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3548-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3549-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3550-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3551-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3552-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3553-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3554-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3555-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3556-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3557-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3558-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3559-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3560-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3561-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3562-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3563-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3564-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3565-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3566-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3567-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3568-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3569-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3570-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3571-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3572-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3573-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3574-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3575-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3576-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3577-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3578-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3579-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3580-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3581-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3582-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3583-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3584-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3585-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3586-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3587-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3588-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3589-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3590-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3591-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3592-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3593-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3594-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3595-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3596-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3597-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3598-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3599-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

3600-B L. Beethoven: The Ninth (Phil. - Klemperer)

ALBUM DE 3 DISQUES

3525-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3526-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3527-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3528-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3529-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3530-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3531-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3532-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3533-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3534-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3535-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3536-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3537-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3538-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3539-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3540-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3541-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3542-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3543-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3544-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3545-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3546-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3547-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3548-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3549-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3550-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3551-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3552-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3553-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3554-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3555-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3556-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3557-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3558-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3559-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

3560-C L. Aida (La Scala - Callas - Tucker - Serafin)

ALBUM DE 4 DISQUES

35365-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35366-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35367-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35368-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35369-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35370-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35371-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35372-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35373-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35374-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35375-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35376-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35377-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35378-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35379-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35380-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35381-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35382-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35383-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35384-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35385-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35386-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35387-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35388-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35389-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

35390-D L. Der Rosenkavalier (Schwarzkoepf - Ludwig - Edelmann - Phil. - Karajan)

ALBUM DE 5 DISQUES

3572-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3573-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3574-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3575-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3576-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3577-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3578-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3579-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3580-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3581-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3582-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3583-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3584-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3585-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3586-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3587-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3588-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3589-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

3590-E L. Wagner: Die Meistersinger von Nürnberg (Schickel - Berlin Phil. - Kempe)

COMMANDES POSTALES

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxe en plus

Suggérez un deuxième choix

Signifiez si Mono ou Stereo

CENTRE DU DISQUE

MONROSE

3162 est, Bélanger RA. 9-2833

Montreal 36

ALBUM DE 3 DISQUES

MONO \$12.99 STEREO \$14.99

Reg. \$19.98 Reg. \$21.98

(S)CLX-366 Bizet: Carmen (Maria Callas - Nicolai Gedda - Paris Opera - Cond. Pevet)

(S)CLX-367 Offenbach: The Tales of Hoffman (Nicolai Gedda - Victoria de Los Angeles - Elisabeth Schwarzkopf - Ernst Bacon, Others)

La dernière tranche du rapport Parent : pas de décisions avant cinq ou six mois

TERREBONNE — Le ministre de l'éducation a dit hier soir qu'il faudrait attendre cinq à six mois avant qu'il se prenne des décisions gouvernementales sur les recommandations qui sont suggérées dans les deux derniers tomes du rapport Parent.

Il a expliqué qu'on ne pouvait s'aventurer à la légère dans un domaine aussi décisif et important pour les Québécois.

Plus tôt, il avait déclaré que le gouvernement actuel de M. Lesage ne portera pas atteinte à la professionnalité des écoles en vertu du principe de la liberté de conscience et du désir de la population de conserver ses écoles catholiques et protestantes. Cependant, a-t-il expliqué, toujours en vertu de cette liberté de conscience nous ajouterons dans notre société des écoles non confessionnelles aux endroits où les parents le désireront et là où le nombre d'enfants sera suffisant. Le ministre de l'éducation a alors insisté sur le fait qu'il ne remplacera pas les écoles confessionnelles par des écoles non confessionnelles mais qu'il ajoutera ces dernières pour respecter le droit de tous les parents du Québec. Une telle politique est donc bien contraire à ceux qui prétendent que nous voulons enlever les crucifix des écoles, a-t-il conclu.

En outre, il a affirmé que loin d'avoir procédé à des chambardements et à une révolution dans le domaine de l'éducation le gouvernement libéral n'avait qu'implanté en ce secteur important un nouvel esprit qui faisait de l'éducation au Québec une chose conforme aux exigences de notre temps.

Il faut rendre notre système suffisamment souple et adapté aux exigences de notre monde technique et industrialisé pour faire en sorte que nos jeunes puissent adéquatement faire face à la vie et prendre place sur le marché du travail, a-t-il déclaré.

Le ministre a de plus fortement insisté sur le fait que pour assouplir encore davantage notre système d'édu-

cation et lui permettre de répondre encore davantage aux besoins des étudiants et de la

société québécoise, il faudra progressivement tendre à le coordonner sous une même au-

torité afin d'éviter l'éducation en vase clos qui se produit encore dans certains secteurs.

En somme, a-t-il dit, il faut que les structures du système d'enseignement québécois

soient suffisamment perméables pour permettre le passage d'un niveau à l'autre et d'un

secteur à l'autre sans que cela occasionne les pertes de temps que nous ne pouvons nous per-

mettre et qui contribuent à retarder les étudiants plutôt qu'à les aider.



QUÉBEC en marche!



Un peuple instruit...
un peuple FORT!

Éducation... nouvelle étape

ÉDUCATION DES ADULTES

... les moyens pour chacun de compléter ses études, de se perfectionner, d'apprendre un nouveau métier

ENFANCE EXCEPTIONNELLE

... vaste programme d'ensemble, dans toutes les régions, pour donner aux enfants exceptionnels une formation pratique

NOUVELLE ALLOCATION SCOLAIRE

... \$240 par année pour les étudiants de 18 ans* ... 40,000 la recevront en 1966-67

NOUVELLE ÉTAPE DE LA GRATUITÉ SCOLAIRE

... enseignement pré-universitaire et professionnel gratuit dans toutes les institutions publiques ... quelque 80,000 étudiants en bénéficieront dès 1966-67 ... 160,000 d'ici 1970

CENTRES UNIVERSITAIRES RÉGIONAUX

... dans les principales régions, l'enseignement universitaire deviendra accessible au plus grand nombre

NOUVELLE UNIVERSITÉ FRANÇAISE POPULAIRE

... au centre de la Métropole, où le besoin est urgent de mettre à la portée de tous des cours de "rattrapage" et de perfectionnement

Quelques-unes des autres mesures
que nous réaliserons ensemble ...

■ l'augmentation de \$120 à \$240 par année de l'allocation scolaire aux étudiants de 16 et 17 ans* (quelque 140,000 en bénéficieront en 1966-67)

■ l'augmentation de \$96 à \$192 par année de l'allocation familiale à l'étudiant, de 13 à 15 ans, à compter du 3e enfant*

■ des subventions accrues aux institutions privées (elles ont déjà reçu \$368,286,000 en 5 ans)

■ la création d'un régime général d'aide aux études permettant de faire face aux frais de scolarité là où ils existent et aux frais de subsistance (\$64,082,663 en bourses et prêts en 5 ans)

■ la création d'un service permanent de placement des étudiants selon les besoins régionaux et de l'orientation des études des candidats

(*Ces allocations seront assurées pour la moitié par Québec)

Déjà, en moins de six ans, nous avons
réalisé ensemble ...

✓ la gratuité de l'enseignement dans toutes les institutions publiques

✓ un enseignement secondaire accessible à tous (allocation de \$200 par année jusqu'à la 11e pour les étudiants des institutions privées)

✓ la création du ministère de l'Éducation et du Conseil supérieur de l'éducation

✓ des subventions aux commissions scolaires totalisant \$1 milliard, 171 millions en 5 ans

✓ la création d'une allocation scolaire de \$120 par année pour les étudiants de 16 et 17 ans (131,892 l'ont reçue en 1965)

✓ la gratuité des manuels scolaires et du transport des écoliers

✓ une fréquentation scolaire accrue (celle des jeunes de 13 à 16 ans est passée de 57% en 1960 à 80% en 1965 ... 400,000 élèves de plus dans les écoles du Québec depuis 1960)

Nous savons qu'un QUÉBEC FORT et résolu nous permet d'exercer nos droits en toutes circonstances. Nous, Québécois, confierons à l'équipe du Québec en marche un mandat sans équivoque pour engager, en notre nom, les nouveaux pourparlers qui façonneront notre avenir collectif.

Pour un Québec fort... gardons le Québec en marche!

VOTONS QUÉBEC  VOTONS LIBÉRAL

Assemblée du RN à Québec et Montréal

L'assemblée de clôture de la campagne du Ralliement national aura lieu à Québec le jeudi 2 juin à 8h. au Centre Durocher. MM. Laurent Legault et René Jutras y prendront la parole.

À Montréal, le vendredi 3 juin, la clôture de la campagne du Ralliement national se fera par une assemblée à l'école secondaire Pie IX, angle Pie IX et Gariépy. Les deux chefs conjoints du Ralliement y prendront également la parole.

Le départ

(Suite de la page 5)

que les pertes que subit le cheptel — et l'industrie laitière est importante dans Yamaska — sont surtout attribuables généralement, aux maladies contagieuses. Or, le contrôle de ces épidémies relève du gouvernement fédéral. Yamaska n'en a pas subi depuis plusieurs années et les vétérinaires d'Ottawa, dit-il, accomplissent leur travail comme il faut.

L'assurance - récolte attire davantage l'attention des cultivateurs. Yamaska cultive beaucoup de foin. Viennent ensuite les routes. Le Sud-Ouest, rappelle M. Faucher, fut négligé par M. Elie et le réseau à l'ouest de la rivière St-François laisse à désirer, les gens s'en plaignent.

Fait à noter, deux facteurs jouent contre le candidat de l'Union nationale: l'absence de M. Clément Vincent, qui n'a visité le comté qu'une fois jusqu'à ce jour, et la présence, à côté de M. Schooner, du député UN de Trois-Rivières, Me Yves Gabias.

Tandis que dans l'ensemble de la province les candidats s'efforcent avec succès notable de mener une campagne "propre", M. Gabias, sans nécessairement s'acharner à ternir la réputation personnelle de son adversaire, le traite sur un ton qui déplaît souverainement aux électeurs: le ton de l'ancienne manière, à laquelle le député a survécu, celui de l'invective et du mépris.

Parce que M. Faucher fut jadis voyageur de commerce, il parle de lui comme de "l'homme à la valise". Ces moqueries un peu humiliantes, M. Faucher, maintenant, s'en moque davantage.

"Les gens te connaissent, Gabias, tout le monde sait que tu ne sais faire qu'une chose: dégobiller. Continue, au fond, tu me donnes un coup de main", lui aurait-il lancé à l'entrée d'un poste de radio. "Gabias, il se permet de rire des habitants", disait aussi hier une fermière à l'épouse du candidat libéral. Gabias, manifestement, peut nuire à Schooner.

Quant à M. Vincent, qui espérait visiter les comtés environnants et les faire bénéficier de la popularité qu'il possède dans le comté fédéral de Nicolet-Yamaska, le candidat libéral de Nicolet M. Germain Hébert en menant une campagne très active l'a obligé à se concentrer tout entier dans le comté.

S'appuyant sur la majorité de son prédécesseur, le candidat Schooner se défend très bien seul malgré la popularité du candidat libéral.

Il n'est pas certain cependant, s'il est élu comme tout le laisse croire, qu'il recueille beaucoup plus de 1,000 voix, peut-être même 800 ou 900.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Legault prédit un gouvernement minoritaire

ST-MARC-DES-CARRIERES. — La province de Québec aura un gouvernement minoritaire à la suite de l'élection du 5 juin et ce sera pour son plus grand bien, a affirmé, lundi soir, M. Laurent Legault, chef adjoint du Ralliement national.

La venue du RN dans la lutte a passablement mêlé les cartes, a-t-il dit, alors qu'il portait la parole à l'appui du candidat de son parti dans le comté de Portneuf, M. Antoine Drolet.

Au début de la campagne, a ajouté M. Legault, on se plaignait un peu partout à dire que le gouvernement Lesage sortirait victorieux dans 90 comtés.

Aujourd'hui, on ne sait plus qui remportera le plus de circonscriptions.

Le RIN a retiré son injonction contre R.-C.

M. Jean Grandlendu, directeur de l'information à Radio-Canada, annonce que, par l'entremise de leur procureur, le RIN et ses requérants ont retiré hier matin leur requête en injonction contre la Société Radio-Canada concernant le débat télévisé qui avait été projeté entre le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, et le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson. Ils ont déclaré que leur requête n'avait plus aucun objet puisque le débat en question n'aura pas lieu, faute d'accord entre les deux hommes politiques sur la date et les modalités d'une telle émission.

M. Séguin se plaint de l'attitude du président d'élection dans Robert Baldwin

Le candidat libéral indépendant dans le comté de Robert Baldwin, M. Arthur E. Séguin, a fait parvenir hier un télégramme au président général des élections de la province, M. François Drouin. Des 240 bureaux de scrutin urbains dans le comté, une quarantaine seulement seront groupés dans des écoles et plus de 200 seront dans des maisons privées, rappelle-t-il. Le comté sera le "paradis des télégraphes", avertit-il dans sa missive, où il se plaint de "l'apparente partialité" de M. Guy Denis, le président d'élection dans le comté qui, soutient-il, "risque de discréditer votre bureau et celui de M. Pierre Lapointe", l'assistant du président dans la région de Montréal. M. Séguin déclare que des locaux publics sont disponibles dans le comté et qu'une liste en a été soumise à M. Denis.

Michel Chartrand parle en faveur du Dr Ferron

Le chef socialiste Michel Chartrand, ex-président du Parti socialiste du Québec, appuie le Dr Jacques Ferron, candidat du RIN dans le comté de Taillon, en banlieue sud de Montréal. Il a adressé la parole lors d'une assemblée du Dr Ferron, tenue au début de la semaine. Le candidat a lui-même déclaré "que les choses n'avaient jamais changé en ce qui concernait, entre autres, les affaires municipales, tant sous le régime libéral que sous celui de l'Union nationale. Pour l'un et pour l'autre, ce fut toujours une politique de compromis, de là, l'horrible fougille dans lequel le gouvernement actuel se débat et ne peut rien changer". Il y aura des élections, samedi, à la mairie et à l'échevinage de Ville Jacques-Cartier

qui est située dans le comté de Taillon.

Quant à M. Chartrand, il appartient encore au Parti socialiste et il parlera en faveur de candidats du PSQ d'ici la fin de la campagne, notamment dans Fabre ce soir ou le journaliste Jean-Claude Paquet porte l'étendard de ce parti. Il n'y a pas de candidat du PSQ dans Taillon.

Par ailleurs, un autre candidat du RIN fait montre d'humour. Annonçant une de ses assemblées, M. André Dagenais, candidat dans Mercier, ajoute en guise de post-scriptum à la fin de son communiqué: "On pourra poser les questions les plus osées sans risquer d'être massacré".

Gabias et les 38 nouvelles taxes libérales

TROIS-RIVIERES. — M. Yves Gabias, candidat de l'Union nationale a déclaré que le rapport de la commission d'enquête Bélanger recommande l'augmentation des taxes dans tous les domaines! La commission Bélanger a été formée à la demande de l'administration Lesage, a dit M. Gabias, et l'équipe libérale a le culot de revenir demander un mandat, elle qui a haussé la dette de la province à \$1 milliard \$700 millions. L'équipe libérale, a dit ensuite M. Gabias, vous a trompés honnêtement, avec l'imposition de 38 nouvelles taxes, comme par exemple une nouvelle taxe sur l'essence, le chauffage, le tabac, les plaques et les permis pour camion, sur les boissons alcooliques, sur les permis de conduire, les permis de vente de boisson, sur le lait. "Les libéraux ont taxé jusqu'aux vers de terre, a lancé M. Gabias.

M. Desjardins et les 101 commissions d'enquête du régime Lesage

"Donnez encore un seul mandat à Jean Lesage, et dans quatre ans exactement les quelque 6 millions de Québécois qui peuplent notre territoire se retrouveront dans une commission d'enquête, a déclaré sur un ton sarcastique, M. Jacques Desjardins, candidat UN dans Laurier. Chiffres en main, M. Desjardins a précisé que depuis que M. Jean Lesage et son "équipe de pseudo-experts" ont pris le pouvoir, on avait créé au Québec 101 commissions, offices et comités d'enquête. "Quand je pense, a ajouté M. Desjardins, que des savants torturés se creusent les méninges pour découvrir le mystère de la génération spontanée, ça me creve le coeur. Qu'ils viennent donc au Québec, ces braves savants, nous allons leur montrer de quoi ça retourne une génération spontanée en politique administrative!"

Statistiques à l'appui, l'UN explique d'où vient le programme libéral

Les statistiques sont à la mode. Pour prouver que 67,9% du programme du parti libéral n'innove pas cette année, un communiqué de l'Union nationale dit que 42,4% des articles de ce programme est soit tiré du programme 1962 de ce même parti, soit du programme unioniste de 1962, soit des déclarations publiques de M. Daniel Johnson ou encore des résolutions adoptées aux assemblées de l'Union nationale de mars 1965. De plus, 25,5% de l'ensemble du programme libéral se retrouverait dans le programme de l'Union nationale 1966. Ce qui donne en effet une proportion de 67,9%.

La fièvre gagne les deux comtés de Gaspé où la lutte est serrée

De notre envoyé spécial, Marcel THIVIERGE

GASPE. — Dans Gaspé-Nord et Gaspé-Sud, ça sent les élections. De tous les comtés visités jusqu'ici, ce sont les seuls où règne une véritable fièvre. Les gens assistent nombreux aux assemblées des candidats, manifestent bruyamment. Les organisations d'un parti comme de l'autre bourdonnent d'activité. Le mouvement s'accélère. C'est le dernier tour de piste avant la fin de la course.

Dans Gaspé-Nord, le député UN sortant, M. François Gagnon, a pris dès le départ l'avance sur le candidat libéral, M. Guy Marsolais, jeune commerçant de Murdochville. Ce dernier prétend qu'il peut doubler son adversaire dans le sprint final. Ce qui serait une surprise.

Dans Gaspé-Sud au contraire, le député libéral sortant, le Dr Guy Fortier, admet lui-même qu'il est parti de bien bas, alors qu'un préjugé favorable jouait en faveur du candidat de l'Union nationale, M. John Arthur Brochet, distributeur de produits alimentaires de Rivière-aux-Renards. De l'aveu même des libéraux, M. Brochet est un gros candidat. Certains facteurs favorisent son élection. Cependant, les libéraux, comptant sur une organisation efficace, croient avoir repris le terrain perdu tout en estimant que le sort de leur candidat repose entre les mains des indécis, soit plus de 30 pour cent des électeurs.

Gaspé-Nord et Gaspé-Sud ont des problèmes communs. La pauvreté force les gens à s'expatrier. De 1963 à 1965, la circonscription fédérale qui comprend ces deux comtés provinciaux a vu son nombre d'électeurs diminuer de 1.356. Au provincial, c'est moins apparent, parce que le droit de vote accordé aux jeunes de 18 ans (dans la seule ville de Gaspé il y en a de 500 à 600) vient annuler l'effet de l'exode des adultes.

Un brave Gaspésien déclare: "Il n'y a plus d'avenir en Gaspésie. On l'a déclarée territoire sous-développé. Depuis ce temps, notre crédit est coupé à la banque. Il n'y a plus d'agriculture. L'instruction de mon fils m'a coûté \$10.000. Je n'ai pas encore fini de le payer. Cependant, mon fils est parti de la Gaspésie pour gagner sa vie ailleurs. Nos fils instruits s'en vont, et ceux qui restent, ce sont des vieux qui se bercent et qui s'ennuient."

Une procession de ministres

Une équipe de ministres a envahi le comté: Jean Lesage, René Lévesque, Pierre Lapointe, Bona Arsenault, Alphonse Couturier et finalement Eric Kierans, qui est venu annoncer la construction d'un hôpital à Ste-Anne-des-Monts. Le jeune député de l'Union nationale a fait la réflexion suivante: "De deux choses l'une: ou bien on me considère comme un candidat difficile à battre, ou bien on avoue l'actuelle faiblesse de mon adversaire libéral."

M. Gagnon estime que le candidat libéral venant de Murdochville, centre champion qui n'est pas parfaitement intégré au comté, ne peut exercer un grand attrait sur les milieux agricoles et forestiers.

M. Marsolais soutient qu'en partant il peut compter sur une très forte majorité à Murdochville: il parle de quelque 400 voix.

Dans Cap-Chat, où demeure le candidat de l'Union na-

tionale, l'industriel Jimmy Richardson, contrairement à son habitude, appuie à fond les libéraux. M. Richardson possède une scierie où travaille une grande partie de la population de Cap-Chat.

De plus pour une fois, les libéraux font bloc. En 1962, il y avait un candidat libéral indépendant, M. Jean-Paul Lapointe, qui cette fois, fait campagne auprès de M. Marsolais.

Le candidat libéral explique que le poids du pouvoir joue en faveur de son élection.

"Les gens du comté, dit-il, ont participé activement aux activités du Bureau d'aménagement de l'est du Québec. Ils ont suggéré et trouvé des solutions pour l'épineux problème de la Gaspésie. Maintenant, ils voudraient participer avec le gouvernement à la mise en vigueur de ces recommandations du BAEQ."

M. Gagnon avait obtenu en 1962 une majorité de 444 voix. Si l'UN conserve ses gains à Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts et dans quelques petites paroisses, il faudra au libéral obtenir une forte majorité à Murdochville, à Mont-Louis et dans d'autres centres traditionnellement rouges pour l'emporter. Cela est douteux mais demeure dans le domaine du possible.

La nostalgie du Dr Pouliot

Une partie de la population de Gaspé-sud a la nostalgie de

son ex-député, le Dr Camille Pouliot, aujourd'hui chez les pères Camilliens. Elle croit l'avoir retrouvé en la personne du candidat de l'Union nationale, M. Brochet, qui est âgé de 32 ans, propriétaire d'un commerce évalué à plus de deux millions de dollars, et qui a depuis toujours milité dans les mouvements locaux et régionaux de bienfaisance et de civisme: Caritas-Gaspé, Croix-Rouge, Chambre de Commerce, etc.

On n'en veut pas au Dr Fortier, député libéral sortant. On dit: "C'est un excellent médecin et chirurgien. Il a sauvé un grand nombre de vies. Il se dévoue sans compter auprès de tous les patients. Cependant, ajoute-t-on, il n'est pas fait pour la politique. Il n'est pas de notre petit monde, tandis que M. Brochet est un homme comme nous. Il saura nous comprendre. Tout ce qu'on veut, c'est quelqu'un à qui on pourrait aller compter nos misères et qui nous écouterait".

On aurait préféré que le Dr Fortier, tout comme le Dr Pouliot, renonce à la pratique de la médecine pour se consacrer entièrement à ses électeurs. C'est trop demander à un chirurgien qui a une clientèle établie et sur qui compte l'hôpital de Gaspé. C'était plus facile pour le Dr Pouliot qui exerçait la médecine générale.

Comme on le voit, pour les Gaspésiens, ce n'est pas le parti mais l'homme du comté qui compte.

Le Dr Fortier l'admet en disant qu'un tiers des gens votent pour le parti, tandis que le reste vote pour l'homme.

Cet attachement sentimental des Gaspésiens à un député qui serait bien plus un confident attentif qu'un vague législa-

teur suffira-t-il à assurer la victoire de M. Brochet? Actuellement, la cote du candidat UN semble à la hausse. Ce sont les indécis qui décideront.

LE RIN À LA TV

LE CHEF DU RIN

PIERRE BOURGAULT



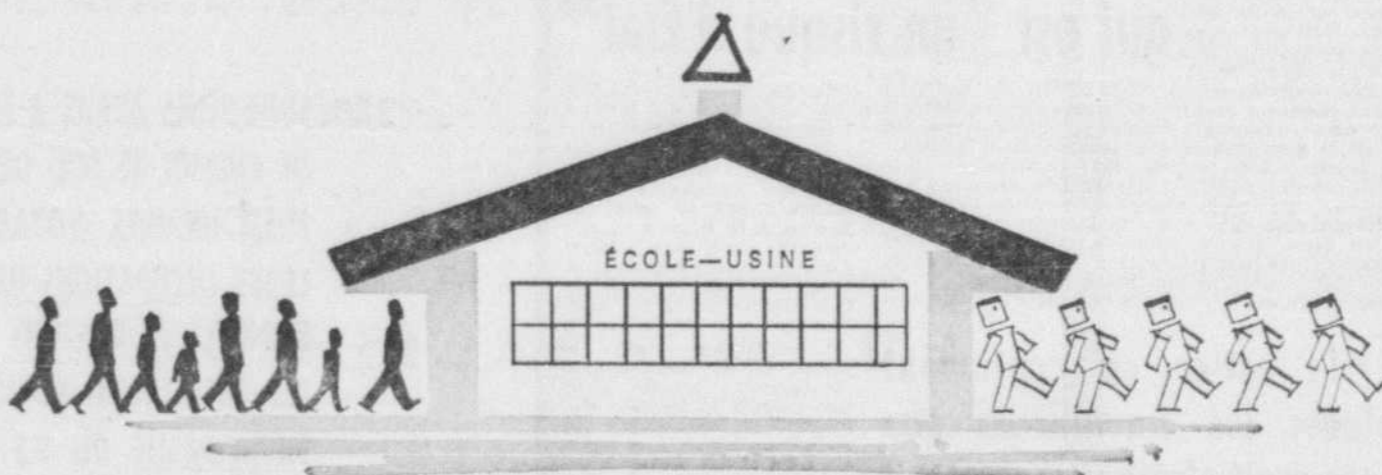
CE SOIR, 10h. à 10h.15

au réseau français de RADIO-CANADA

DES HOMMES LIBRES POUR UN QUÉBEC LIBRE! VOTONS RIN

Un message d'intérêt public publié par M. Pierre Renaud, agent officiel du RIN, 2030 rue Clark, Montréal.

LES PROBLÈMES DE L'ÉDUCATION



LES QUÉBÉCOIS SONT DES HOMMES ON VEUT EN FAIRE DES ROBOTS C'EST INHUMAIN

L'éducation des Québécois est devenue, sous la baguette de monsieur Gérin-Lajoie et du régime libéral, un champ d'expérimentation, et de ce fait une source d'inquiétude, de malaise pour les parents, les écoliers, les professeurs.

Inspiré par une philosophie académique étrangère à la nôtre, flanqué de hauts fonctionnaires sectaires et intransigeants qu'il a choisis à son image, lui-même sans expérience pédagogique, monsieur Gérin-Lajoie veut métamorphoser nos écoliers en automates numérotés.

Il tente de les forcer en une série de moules d'où sortira un produit empaqueté d'avance, tout étiqueté, prêt à livrer ou à emporter—fin prêt pour l'assimilation américaine ou anglo-saxonne.

Dans les écoles-usines du ministère libéral, notre système d'éducation a été transformé en une machine à enseigner. On y engouffre nos enfants en masses anonymes. On n'y forme pas des hommes: on y fabrique des robots, à la chaîne. Des robots pousseurs de boutons. Les porteurs d'eau de l'avenir...

L'UNION NATIONALE ne tolérera pas pareille destruction de l'identité québécoise. L'Union Nationale rendra le système d'éducation du Québec conforme à la nature de l'homme québécois, à la volonté du peuple et des parents, aux véritables droits des enfants.

À CETTE FIN, L'UNION NATIONALE

- affirme la souveraineté absolue du Québec en matière d'éducation, pour éviter l'ingérence de toute idéologie étrangère à l'identité québécoise;
- donnera au Conseil supérieur de l'éducation les pouvoirs et les instruments nécessaires pour lui permettre de bien interpréter la volonté des parents;
- établira une charte des droits de l'enfant pour reconnaître les droits absolus de l'enfant en matière d'éducation, c'est-à-dire enlever l'enfant à l'État pour le rendre à sa famille;
- rendra l'enseignement accessible à tous par la création de l'Université du Québec et la décentralisation de l'enseignement secondaire;
- créera des conseils régionaux de l'éducation afin de représenter les parents, les professeurs et les étudiants auprès du ministère et du Conseil supérieur;
- fondera un Institut national de recherches en pédagogie afin d'éviter l'expérimentation de techniques mal mûries et mal adaptées à notre milieu;
- maintiendra le principe de la confessionnalité de l'enseignement, et le droit pour les neutres d'obtenir leurs propres écoles dans la mesure de leurs besoins;
- et surtout, pour donner son plein effet au droit des parents et des enfants à l'école de leur choix, le gouvernement de l'Union Nationale reliera à l'enfant les subventions à l'enseignement. CES SUBVENTIONS SERONT, POUR CHAQUE ENFANT, EGALES AU CÔUT RÉEL DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DANS CHAQUE RÉGION, quelle que soit l'école qu'il fréquente.

Lisez le programme de l'Union Nationale. Vous y trouverez la solution aux problèmes et aux inquiétudes de tous les Québécois en matière d'éducation. Le 5 juin, votez Union Nationale.

QUÉBEC D'ABORD!

Cette annonce est autorisée par M. Lévis Lorrain, 4046, rue Northcliffe, Montréal, agent de M. Dollard Dansereau, candidat dans Notre-Dame-de-Grâce

DANS N.D.G. VOTEZ POUR DOLLARD DANSEREAU

Nouveau genre de compte rapportant 50% d'intérêts en plus—avec retraits d'argent n'importe quand

VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE \$5.000 d'économies —ou plus—qui vous rapportent 3% d'intérêts seulement, alors qu'ils peuvent vous rapporter plus.

Le compte d'encasement avec dépôts d'épargne du Guaranty Trust rapporte un intérêt de 4½%. Dépôt minimum: \$5.000; intérêts calculés sur le solde journalier.

Vous pouvez déposer de l'argent dans votre compte quand vous le désirez et en retirer n'importe quand sur simple demande.

Le compte d'encasement avec dépôts d'épargne est utilisé par des particuliers aussi bien que par des compagnies, administrations, hôpitaux, associations religieuses.

Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphonez, ou rendez visite au gérant de votre succursale du Guaranty Trust.

Voyez l'intérêt que vous rapporte un compte d'encasement avec dépôts d'épargne Guaranty Trust.

DÉPÔTS	INTÉRÊTS RAPPORTÉS PAR UN \$N. DROITAIER EN UN AN.	INTÉRÊTS PAYÉS PAR LE GUARANTY TRUST EN UN AN.
\$ 5.120	\$154.75	\$ 232.99
7.560	228.50	344.03
13.000	392.92	591.58
20.500	619.61	932.87
25.150	761.16	1.144.48

Compagnie Guaranty Trust du Canada

Compagnie fiduciaire régie par une charte fédérale. Capital et réserve: \$25.000.000. Dépôts excédant \$350.000.000.

Paul Vaillancourt, Jr. gérant
427 ouest, rue St-Jacques, Montréal
849-5705

BT-1066P

"Traître... Judas... partisan du statu quo..."

Formule F.-F.: les candidats de l'UN lancent une offensive générale contre l'attitude de M. Jean Lesage

Plusieurs candidats de l'Union nationale ont déclenché depuis le début de la semaine ce qui semble une attaque concertée contre le parti libéral au sujet de l'attitude du gouvernement Lesage en matière constitutionnelle en général et au sujet de la formule Fulton-Favreau en particulier. La plupart des candidats reprochent aux libéraux d'être des partisans du statu quo constitutionnel et s'en prennent surtout au chef libéral avec des mots très durs pour avoir engagé le Québec au sujet de la formule Fulton-Favreau, sans consulter le Parlement.

Voici quelques extraits de ces discours:

M. Jean-Jacques Bertrand dans Missisquoi: M. Lesage avait pris au sujet de la formule Fulton-Favreau des engagements solennels, engagements obligent toute la province et ce, sans l'approbation du Parlement.

"M. Lesage avait alors réussi à entraîner à sa suite tous les membres de son cabinet et la Fédération libérale du Québec. Mais la lutte acharnée menée par M. Daniel Johnson et toute l'équipe de l'Union nationale a obligé M. Lesage à reculer."

"Aussi, si nous voulons que cette retraite soit permanente, et que jamais plus ne plane sur nous la menace d'une telle trahison, il ne faut pas confier à l'équipe de M. Lesage le sort de l'Etat du Québec."

"Avec M. Lesage, il faut aller faire la courbette devant Ottawa, de peur qu'Ottawa refuse de nous rendre même la plus petite partie de notre argent. Qui après cela, osera prétendre que M. Lesage n'a pas trahi le Québec? L'Union nationale, au contraire, est le seul parti qui n'a jamais joué avec les droits du Québec comme s'ils lui appartenaient."

M. Armand Maltais, dans Limoilou: "Quand il ne traite pas les étudiants de fascistes, les Québécois en général de non-instruits, et un dernier de 'communiste', M. Lesage opte enfin pour les qualificatifs de traître, de 'Security Risk'."

"Security Risk" voilà un autre mot que M. Lesage a plagié sur ses amis d'Ottawa. "Mais quel est le plus grand risque pour la sécurité de la nation canadienne-française? Quel est celui qui après avoir été notre plus mauvais ennemi pendant Bigot, s'avère en plus le traître d'une nation tout entière? Quel est-il sinon M. Lesage lui-même?"

Bédard: est-ce en continuant de bafouer les travailleurs que M. Lesage croit s'attirer leur vote?

"Est-ce en continuant de bafouer les travailleurs salariés que Lesage croit s'attirer leur vote, celui de la majorité de la population?", déclare M. Jean-Marie Bédard, président du Parti socialiste du Québec et candidat dans Jeanne-Mance.

"Après s'être attaqué aux travailleurs du textile dès l'ouverture de sa campagne, voici qu'il s'en prend personnellement aux professionnels salariés à l'emploi du gouvernement (incident de la pancarte) et, recourant à l'arme favorite des ennemis les plus réactionnaires du mouvement syndical, accuse de communisme les policiers provinciaux, M. Arthur Vachon," commente le chef socialiste.

"La rage de Lesage à ses causes, explique-t-il. Les professionnels en grève troublent la 'paix sociale' artificielle que le régime aurait voulu voir régner pendant la campagne électorale: ils révèlent d'autre part des chiffres troublants pour le gouvernement."

Ainsi, les chiffres fournis par les ingénieurs lors de l'assemblée tenue le 20 mai à Drummondville par les grévistes nous apprennent: 1.— que \$45 millions ont été payés en honoraires d'ingénieurs-conseils au seul ministère de la Voirie pour la période 1961-1964 alors que les quelque 400 ingénieurs à l'emploi du gouvernement ont reçu au maximum pour cette période \$15 millions en salaires.

2.— que 16 millions ont été versés aux ingénieurs-conseils pour la route transcanadienne dont le coût s'élevait à 128 millions, soit 12,8%, alors que c'est 6% qu'on aurait dû normalement payer, 8 millions de payés en trop, de quoi garnir n'importe quelle caisse électorale.

De plus, s'il faut en croire les comptables à l'emploi du gouvernement, l'impôt perçu sur les profits des corporations au Québec pour les six dernières années s'élève à \$674 millions, alors qu'il aurait dû être normalement de 871 millions. Les travailleurs qui eux paient toujours 100% de leur impôt sont en droit de demander des comptes à M. Kierans, ancien ministre du Revenu; il faut, a dit M. Bédard, que la

"Ainsi, M. Lesage s'est conduit en Judas lorsqu'il a essayé de faire tomber le Québec dans le piège de la formule Fulton-Favreau."

"Mais les Québécois, que M. Lesage préfère appeler 'les non-instruits', se sont montrés plus perspicaces. Sans la campagne acharnée de M. Daniel Johnson contre cette trahison éhontée, M. Lesage aurait livré la province pieds et poings liés, la bouche baïllonnée, à ses amis d'Ottawa et au contrôle des provinces anglophones."

M. Jean-Jacques Mercier dans Napierville-Laprairie: "M. Jean Lesage est un traître. Jean Lesage a voulu vendre ses concitoyens de langue française lorsqu'il a donné son approbation à la formule Fulton-Favreau. Jean Lesage ne mérite pas la confiance du peuple québécois."

Le candidat de l'Union nationale a mis ses électeurs en garde contre la possibilité qu'un autre gouvernement Lesage pourrait nous imposer de force l'application de cette formule Fulton-Favreau: "Si Lesage a voulu nous l'imposer

Selon Masse, c'est Lesage qui est "un risque d'Etat"

ST-JACQUES de Montcalm — "Parce qu'il a accepté la formule Fulton-Favreau, M. Jean Lesage a trahi le Québec en 1964: il a continué à le trahir l'année suivante; il a reculé d'un pas en 1966 parce que la bataille conduite de main de maître par M. Daniel Johnson l'a forcé à le faire. M. Lesage est devenu, à ce point de vue, ce qu'on pour-

rait appeler un risque d'Etat (un 'Security Risk') pour la nation canadienne-française."

C'est ce qu'a déclaré devant un groupe de jeunes, M. Marcel Masse, candidat de l'Union nationale dans le comté de Montcalm. M. Masse a rappelé de quelle façon, dans le secret d'une conférence à Ottawa, M. Lesage et deux de ses ministres avaient décidé de marchandiser les droits du Québec.

"Sans daigner consulter le peuple et ses représentants, M. Lesage a accepté qu'on nous impose la formule Fulton-Favreau, une formule qui mettait le Québec à la merci d'Ottawa et des provinces anglophones: une formule qui empêchait le Québec de réclamer ses droits les plus stricts."

Le jeune candidat dans Montcalm a soutenu que M. Lesage a même tout fait pour baïllonner M. Daniel Johnson quand ce dernier s'est levé pour nous défendre contre ce carcan juridique: "Lesage s'était engagé de ses amis, à vendre les droits du Québec et il ne voulait reculer devant rien pour arriver à ses fins."

La rage de Lesage et les chiffres révélés par les professionnels montrent le vrai visage du gouvernement actuel. Ils prouvent une fois de plus que nos vieux partis sont toujours à la remorque des intérêts privés et des petits bourgeois qui exercent les professions dites "libérales" a conclu M. Bédard.

M. Lefebvre lance un nouveau slogan: "Maîtres de nous"

Le candidat libéral dans le comté montréalais d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre a proposé dimanche soir un nouveau slogan "Maîtres de nous" qui, selon lui, ne devrait pas servir seulement pour la présente campagne électorale mais pour toute la deuxième étape de la révolution tranquille. On se souvient du slogan de la campagne qui était "Maîtres chez nous".

Le candidat, qui tenait une assemblée à l'école St-Simon-Apôtre, a insisté sur l'importance qu'attache le programme libéral à l'établissement d'une politique de main-d'oeuvre et sur la place de premier choix qu'occupera le développement des ressources humaines au cours de ce qu'il a appelé "la deuxième étape de la révolution tranquille".

"Si l'on fait le bilan des six dernières années, de dire M. Lefebvre, on ne pourra faire autrement que de constater les progrès importants dans plusieurs domaines: santé, éducation, ressources naturelles, aménagement urbain, planification économique, bien-être social, etc. Fort heureusement, le parti libéral du Québec n'a pas voulu se contenter, au cours de la présente élection, de présenter le bilan des six dernières années, il a proposé un programme pour une deuxième étape.

"Or, parmi toutes les priorités que l'on peut établir en vue de mieux ordonner l'action à entreprendre, il en est une qui, à mes yeux, prime toutes les autres: c'est le développement des ressources humaines. Certes, la tâche immense amorcée par le minis-

tre de l'éducation constitue, en longue période, un potentiel important quant à l'utilisation maximum des ressources humaines du Québec.

La guerre (Suite de la page 11) Une contribution qui rend les riches plus riches mais ne rend pas les pauvres moins pauvres, ont soutenu quelques personnes dans l'assistance. L'idée du revenu annuel garanti a été maintes fois exprimée. Dans le secteur dont il a été question plus haut, la moitié au moins de la population vit d'allocations de bien-être. Ceux qui travaillent n'ont pas encore été atteints par les syndicats ouvriers, et sont toujours à la merci du chômage. Quand un chef de famille reçoit une allocation du bien-être social et qu'il trouve du travail, il perd son allocation. Souvent, le revenu de son travail n'est pas supérieur à ce qu'il tirait de son allocation. Il reste donc au même point. L'idée de ceux qui proposent le revenu garanti est notamment de conjuguer salaire et allocation, lorsque c'est nécessaire, pour assurer à la famille le minimum.

ÉLECTIONS PROVINCIALES

AVIS

ÉLECTEURS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE LA VILLE DE LAVAL

BUREAUX SPÉCIAUX DE SCRUTIN OUVERTS DE 2 hres p.m. à 10 hres p.m. LES JEUDI ET VENDREDI 2 et 3 JUIN

Dans les districts électoraux et aux adresses indiqués plus bas, les Présidents d'élection délivreront les attestations requises pour voter aux bureaux spéciaux de scrutin.

Ces attestations seront délivrées entre 1 hre P.M. et 10 hres P.M. les 2 et 3 juin aux électeurs qui en feront la demande et qui auront le droit conformément à l'article 283 de la loi électorale de Québec de voter à ces bureaux spéciaux de scrutin.

"283. SONT SEULS ADMIS À VOTER DANS UN BUREAU SPÉCIAL DE SCRUTIN LES EMPLOYÉS DE CHEMIN DE FER, DES POSTES ET DE MESSAGERIES, LES NAVIGATEURS, PRÊTRES-MISSIONNAIRES, VOYAGEURS DE COMMERCE ET TOUTES AUTRES PERSONNES QUE LEURS OCCUPATIONS HABITUELLES CONTRAignent À S'ABSENTER DU LIEU DE LEUR DOMICILE ET QUI ONT RAISON DE CROIRE QUE LEURS OCCUPATIONS ORDINAIRES LES OBLIGERONT, LE JOUR FIXÉ POUR LE SCRUTIN GÉNÉRAL, À S'ABSENTER DE LA MUNICIPALITÉ OÙ ILS ONT LEUR DOMICILE ET LES EMPÊCHERONT DE VOTER À L'ÉLECTION EN COURS."

AHUNTSIC:
230 est, Henri-Bourassa, app. 1, Montréal.

BOURASSA:
9895, rue Bruchési, Montréal.
4675, rue Amos, Montréal-Nord.

BOURGET:
8245, rue Notre-Dame, Montréal.

D'ARCY McGEE:
5705, Wentworth Ave., Montréal.

DORION:
6880, Saint-Dominique, Montréal.

FABRE:
319, Alexandre, Pont-Viau, (Laval)

GOUIN:
426 est, rue Beaubien, Montréal.

JACQUES-CARTIER:
785, rue Provost, Lachine.

JEANNE-MANCE:
3105 est, Saint-Zotique, Montréal.

LAFONTAINE:
12105, rue Parent, Pointe-aux-Trembles.

LAURIER:
8136, rue Saint-Denis, Montréal.

LAVAL:
335, boul. des Prairies, Ville de Laval.

MAISONNEUVE:
3329 est, Ontario, Montréal.

MARGUERITE-BOURGEOYS:
69, 5e Avenue, Hôtel de Ville, Ville Saint-Pierre.

MERCIER:
2176 est, rue Mont-Royal, Montréal.

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE:
5801, Monkland Ave., Montréal.

OLIER:
3594, rue Bélair, Ville Saint-Michel.

OUTREMONT:
2615, Côte-Ste-Catherine, Outremont.

ROBERT BALDWIN:
16074 ouest, boul. Gouin, Sainte-Geneviève.

SAINTE-ANNE:
581, rue Charon, Montréal.

SAINTE-MARIE:
2151-A, rue Fullum, Montréal.

SAINTE-HENRI:
2642, rue Allard, Montréal.

SAINTE-JACQUES:
906 est, rue Sherbrooke, Montréal.

SAINTE-LAURENT:
721, boul. Décarie, Saint-Laurent.

SAINTE-LOUIS:
4671, rue Saint-Laurent, Montréal.

VERDUN:
4080, rue Wellington, Verdun.

WESTMOUNT:
330, avenue Clarke, Westmount.

PUBLIÉE PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS,

François Drouin, C.R.,
45 Place Jean-Talon, Cité de Québec.

Jutras admet que la doctrine du RN n'est pas susceptible d'enthousiasmer la jeunesse

QUÉBEC — Le chef conjoint du Ralliement national, le Dr René Jutras, a accusé lundi soir le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, d'être "un ingrat".

Au cours d'une assemblée électorale tenue à Montmorency devant une trentaine de personnes, le Dr Jutras a principalement relevé les accusations qu'avaient portées samedi soir le chef du RIN, accusations qui d'ailleurs s'adressaient principalement à l'Union nationale.

Le Dr Jutras s'est tout d'abord défendu d'avoir fait de

la démagogie avec les réformes de l'enseignement au Québec, comme l'avait soutenu M. Bourgault.

Il a dit que le rapport de la commission Parent lui était "arrivé en plein dans les jambes pendant la campagne électorale" mais étant donné que les problèmes de l'éducation sont du domaine public il se devait de prendre position.

Il a immédiatement enchaîné en disant que la doctrine de son parti n'était "pas susceptible de soulever l'enthousiasme de la jeunesse" et qu'il avait "perdu des milliers de

votes en refusant d'accepter les recommandations de la quatrième tranche du rapport Parent".

Après avoir déclaré qu'il avait toujours évité de croiser le fer avec le chef du RIN, le Dr Jutras s'est inscrit en faux contre les propos de M. Bourgault qui avait déclaré que le seul héritage qu'on avait reçu avant l'avènement du ministre Paul Gérin-Lajoie était l'ignorance.

Pour lui, on a reçu un héritage français et chrétien. Il a ajouté: "Notre héritage est tel que nous pouvons penser en terme de souveraineté."

Jonhson rend hommage à Duplessis

de notre envoyé spécial

TROIS-RIVIERES — C'est devant une salle d'une exceptionnelle exubérance que M. Daniel Johnson a profité hier soir de son passage dans l'ancien comté de M. Maurice Du-

pléssis pour payer un tribut d'hommage, peu commun dans la présente campagne électorale, à l'homme encore très controversé que fut le fondateur de l'Union nationale.

"Pas un Québécois de cœur, pas un homme de bon sens et d'intégrité intellectuelle ne peut nier aujourd'hui, quelles que soient ses opinions sur le passé, qu'il n'y aurait plus aucune possibilité de parler de l'autonomie de l'Etat du Québec, si cet homme ne s'était tenu debout devant Ottawa", a-t-il déclaré aux acclamations de la foule que ne pouvait contenir l'enceinte du Pavillon Mgr-St-Arnaud et qui se répandait dans le très joli parc où il est situé.

M. Johnson a renouvelé son appel "à tous les vrais Québécois, libéraux, conservateurs, créditistes ou nationalistes un peu pressés" à unir leurs forces pour continuer l'œuvre que l'ancien chef de l'Union nationale avait commencée "en sauvant l'autonomie de notre province".

"Autonomie négative, disent certains. Oui, parce qu'il fallait se défendre, parce qu'il fallait bâtir des résistances contre un parti tant au fédéral qu'au provincial, qui fut le plus grand violeur de l'autonomie provinciale", s'est-il exclamé, ajoutant que l'Union nationale s'inspirait encore "du courage d'un homme qui, au moment

où le fédéral et les autres provinces s'étaient liguées contre le Québec, continuait de dire: Non, c'est notre butin que je défends".

Soulignant que le fil d'Ariane de l'histoire de son parti était de servir Québec d'abord, au-delà de toute allégeance politique, il a rappelé qu'en 1936 M. Duplessis n'avait pas hésité à donner la main à des gens de tous les partis et même à changer le nom du groupement politique à la tête duquel il avait été choisi.

"De même, en 1966, l'Union nationale rassemblée, revigorée, démocratisée, est prête à tourner ses yeux vers l'avenir, à faire franchir au Québec la deuxième étape que son fondateur avait planifiée", a dit M. Johnson.

S'adressant à une foule toute en bonne humeur après les blagues que lui avait servies le député sortant M. Yves Gauthier, le chef actuel de l'UN a également fait huer copieusement le nom de M. Lesage dont il a dit qu'il était "le plus grand des centralisateurs", et celui de M. Léon Balcer, candidat libéral dans Trois-Rivières, qu'il a qualifié de "vire-levé".

"Si M. Lesage, a-t-il dit, cherche à unir tous les fédéralistes de quelque parti que ce soit nous, nous voulons unir tous les vrais Québécois. Peu importe d'où ils nous arrivent, peu importe qu'ils soient libé-

raux, créditistes ou nationalistes; ce qui importe c'est que celui qui a tenté de nous trahir comme nation n'ait plus jamais la chance de répéter un tel geste, comme il a voulu le faire avec la formule Fulton-Favreau".

La Guadeloupe: que Langlois démissionne!

NOTRE-DAME-de-la-Guadeloupe — Le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe a réclamé hier la "démission immédiate" de M. Raymond Langlois, député créditiste de Mégantic à la Chambre des Communes.

Dans un télégramme adressé au premier ministre Pearson, et signé par le maire Jean-Eudes Bilodeau, le conseil municipal dit:

"A la suite des fausses déclarations faites en Chambre par le député de Mégantic, Raymond Langlois, concernant la municipalité de La Guadeloupe et qui blessaient la totalité de cette brave population, nous demandons la démission immédiate de ce député indigne."

L'Hydro affirme que la grève des ingénieurs ne lui nuit en rien

L'Hydro-Québec a affirmé hier que la grève des ingénieurs ne retarde aucunement les travaux aux chantiers de Manic-Outardes, qu'elle ne sera pas obligée d'acheter de l'électricité au coût possible de \$32 millions, et que le service au public continue comme avant. Elle a affirmé en outre que les dirigeants du syndicat ont mal renseigné les ingénieurs sur le sens véritable de l'entente signée le 14 juin 1965, qui avait mis fin à leur première grève, et dont la remise en question a provoqué la grève du 13 avril dernier. Enfin l'Hydro a affirmé que le chiffre de \$50 millions avancé par le syndicat pour rendre compte du coût éventuel des deux grèves des ingénieurs et de la grève des ouvriers de Manic-Outardes est fallacieux, et que ses revenus continuent d'augmenter au même rythme qu'avant la grève.

L'Hydro a également répondu aux accusations du syndicat selon lesquelles "un petit groupe d'hommes entêtés" seraient responsables d'un grand malaise à l'intérieur de la société. "On oublie que la commission hydroélectrique est formée de cinq membres qui travaillent en collaboration avec le directeur général, avec les six grandes directions générales et avec les dirigeants des services-conseils, explique l'Hydro dans un communiqué. Voilà une équipe de 20 personnes qui se rencontrent quo-

tidienement pour discuter de l'administration de l'Hydro-Québec. Si l'on ajoute les directeurs des régions et des zones, les directeurs et les chefs de service qui collaborent constamment avec eux, comment peut-on parler d'un clan de quelques individus qui mépriseraient l'Hydro-Québec à leur guise?"

"Lorsque le syndicat laisse entendre au public que les ingénieurs de l'Hydro-Québec sont solidaires de leurs griefs, poursuit le communiqué, ils évitent de mentionner que sur les 600 membres de leur profession qui travaillent pour l'Hydro-Québec, plus de 370 sont actuellement au travail. Plus de la moitié ne serait donc pas solidaire des déclarations du syndicat et continue de participer activement à la mise en marche des projets de développement et planification de l'entreprise."

"Plus encore, sur les 399 ingénieurs syndiqués, qui pourraient être en grève normalement, 170 sont à leur poste et travaillent plus ardemment que jamais."

"Le syndicat accuse l'Hydro-Québec de chercher à "réduire et diminuer la juridiction du syndicat acceptée l'an dernier". Ici il faut rappeler aux représentants du syndicat qu'ils avaient en leur possession au moment des négociations de juin 1965 un document faisant état à quelques unités près du chiffre des exclusions (250) prévues dans les nouvelles structures de l'Hydro-Québec, et ceci avant même que ces structures soient définitivement adoptées. Ces mêmes représentants ont omis de tenir les syndiqués au courant du véritable sens de l'entente qu'ils signaient, et aujourd'hui il leur est difficile d'admettre cette omission."

"Lorsque le syndicat mentionne dans ses communiqués 134 exclusions faites par l'Hydro-Québec, il fausse complètement les faits. Pour continuer à cacher ses omissions

de l'an dernier, il fait état, en effet, d'une liste de 134 noms jointe à l'entente; cette liste était basée sur les anciennes structures de l'Hydro-Québec et des filiales. Le caractère temporaire de cette liste a été consacré dans le texte même de l'entente lorsque l'on spécifie qu'il s'agit de la "liste des ingénieurs actuellement exclus (14 juin 1965)". Ce n'était donc qu'une liste temporaire puisque l'Hydro-Québec qui avait accordé au syndicat le privilège exclusif de connaître ses nouvelles structures, ne pouvait se permettre de joindre à l'entente une liste de 250 postes inclus dans ses nouvelles structures avant que celles-ci ne soient entérinées par la Commission hydroélectrique."

"Un autre des aspects très importants du problème que les représentants du Syndicat ne mentionnent pas dans leurs communiqués, c'est qu'ils voudraient représenter malgré eux des chefs de division, des chefs de service, et éventuellement des directeurs. L'Hydro-Québec ne peut pas accepter de tels principes qui entraîneraient des conflits d'intérêt nuisibles à la bonne administration."

"Le communiqué de l'Hydro ajoute que si elle devait encourir des pertes pécuniaires, ce n'est pas une raison pour accepter des "revendications injustifiées".

"Par ses grèves, conclut le communiqué, par ses déclarations fallacieuses, par ses appels à l'opinion publique, le syndicat espère-t-il que l'Hydro-Québec accepte de changer sa politique de décentralisation de l'autorité au risque d'entraîner son efficacité administrative? L'Hydro-Québec regrette que le public ait été induit en erreur par des déclarations pour le moins incomplètes et partiales, et tient à rassurer le public en affirmant qu'elle continuera sans heurt à lui fournir tous les services auxquels la population a droit."

Autre grève des postiers canadiens pour Noël 66?

Au cours de son congrès triennal, qui a débuté lundi à Montréal, l'Association fédérée des postiers du Canada étudiera une résolution qui demande que les postiers déclenchent une grève durant la période d'affluence de Noël 1966 si le gouvernement fédéral tarde à adopter une loi leur permettant la négociation collective et leur accordant le droit de grève.

Au lendemain de la grève des postiers, l'été dernier, le premier ministre Pearson avait promis qu'une loi leur accordant le droit de négocier collectivement serait adoptée lors de la session suivante, donc avant la fin de 1966. La résolution qui est soumise aux quelque 280 délégués au gouvernement une date-limite, qui se situerait au milieu d'octobre.

Le congrès sera également appelé à se prononcer sur une résolution qui veut que, tout en prévoyant sa séparation d'avec la Fédération du service civil du Canada, l'association fédérée des postiers invite tous les employés des postes à présenter un front commun lors des prochaines négociations qu'ils doivent entreprendre avec le gouvernement fédéral. L'Association des postiers, l'Union canadienne des commis des postes et la

Fédération des commis ambulants feraient partie de ce front commun. Ces organismes font déjà partie de la Fraternité des postiers, mais l'association des postiers désire une unité organique qui ne tienne pas compte des réserves que veut imposer la Fraternité des postiers. L'établissement d'un front commun serait toutefois précédé d'un référendum auprès des membres des trois organismes impliqués.

Lundi, l'Association fédérée des postiers du Canada, qui célèbre cette année son 75e anniversaire de fondation, est devenue l'Union des postiers du Canada.

À l'ouverture des assises, le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, a souligné que les postiers ont ouvert la voie aux différents groupes de fonctionnaires fédéraux et a révélé que, depuis le dernier congrès du CTC, qui a lieu à Winnipeg en avril, le nombre des employés fédéraux syndiqués est passé de 12,000 à 60,000.

Lesage: audacieux et dynamique aujourd'hui, le Québec sera demain la patrie d'un peuple libre et maître de son destin

de notre envoyé spécial

MONTMAGNY. — Le premier ministre M. Jean Lesage a affirmé hier soir que le Québec d'aujourd'hui doit posséder et contrôler "dans la mesure du possible" les leviers économiques, sociaux, administratifs et politiques grâce auxquels, et grâce auxquels seulement, il pourra réaliser ses aspirations légitimes de peuple adulte. Il a ajouté que si le Québec d'aujourd'hui est audacieux, dynamique, ferme et confiant, "le Québec de demain sera la patrie d'un peuple libre et maître de son destin."

C'est devant quelque 700 électeurs du comté de Montmagny qu'il a représentés à Ottawa durant 13 ans et qui l'ont écouté avec ferveur, que le chef libéral a invité le peuple du Québec à lui faire confiance pour l'avenir. "Notre devoir collectif, a-t-il dit, est de chercher à être ce que nous pouvons devenir et non pas de demeurer ce que nous avons été."

Il a énuméré les "principes clairs, nets et précis" que tout le monde peut comprendre et qui guident tous les gestes de son gouvernement depuis six ans, a-t-il dit.

"Nous croyons que le Québec est le point d'appui du

Canada français et qu'il joue le rôle de mère-patrie de tous ceux qui au pays parlent notre langue... Notre province a de ce fait des traits particuliers, un caractère propre qu'il est de son devoir de sauvegarder et qu'elle a le droit de mettre en valeur."

"Nous vivons, a-t-il poursuivi, dans un cadre constitutionnel qui, en évoluant et en s'améliorant doit permettre à notre communauté d'atteindre elle-même et par les moyens qui lui conviennent les objectifs qu'elle se fixe librement... même si, pour ce faire, le régime constitutionnel du Canada doit s'adapter aux conditions nouvelles."

"L'action du Québec moderne doit s'exercer dans la paix et la justice, en tenant compte de la réalité nord-américaine dans laquelle il vit, des liens normaux et souhaitables qui le rapprochent des autres nations de langue française et des relations économiques et commerciales qu'il entretient non seulement avec le reste du Canada mais aussi avec beaucoup d'autres pays du monde."

Rappelant les étapes parcourues depuis six ans, le chef libéral a en outre affirmé: "Malgré les efforts qu'il faut déployer, malgré les difficul-

tés qui peuvent surgir, une chose demeure toutefois certaine: nous ne permettrons pas, nous ne permettrons jamais si c'est humainement possible que soit déçu cet immense espoir que nous avons soulevé chez tous les nôtres."

(ANNONCE)
Les dettes: un nouveau mode de vie
Jamais l'usage du crédit n'a été aussi répandu. A-t-il atteint le seuil critique, comme l'estiment certains observateurs? Des signes troublants paraissent l'indiquer. Au cours des dix dernières années, le nombre des faillites individuelles a triplé. Le crédit est-il un présage de difficultés ou un pari sur l'avenir? Un article de Sélection du Reader's Digest de juin fait le point sur cette question. Lisez-le sans tarder!

Des cinq sens au bon sens



LES BECS FINS sont bien servis dans l'industrie des pâtes et papiers. Il suffit de s'attabler dans un camp de travailleurs forestiers pour se rendre compte de l'importance que notre industrie attache à une cuisine préparée selon les données de la diététique. Le bon sens l'exige. Cette cuisine est remarquable non seulement par l'abondance et la variété des mets, mais aussi par leur saveur.

Notre industrie a pour principe d'améliorer sans cesse le bien-être de ses employés, en usine comme en forêt.

CONSEIL DES PRODUCTEURS DE PÂTES ET PAPIERS DU QUÉBEC
500 est, Grande Allée, Québec

PPP
Paul-E. Lachance, Ing. P., Ph.D.,
Président



**À MONTRÉAL
VENDREDI SOIR
à 8 heures**

**LA GRANDE
ASSEMBLÉE
DU QUÉBEC EN MARCHÉ**



**EN FOULE AU
CENTRE PAUL SAUVÉ**

POUR UN QUÉBEC FORT,
GARDONS LE QUÉBEC EN MARCHÉ

Message d'intérêt public publié par M. Jean Morin, 505 rue Pratt, Montréal 8, agent officiel du Parti Libéral du Québec.

Congo: quatre "conjurés de la Pentecôte" condamnés à mort

KINSHASA (Ex-Léopoldville) — C'est au terme de cinq minutes de délibération que le tribunal militaire d'exception réuni en plein air, au camp militaire "Colonel Kokolo", à Kinshasa, a condamné à mort hier les quatre "conjurés de la Pentecôte", MM. Jérôme Anany, Evariste Kimba, Emmanuel Bamba et Alexandre Mahamba.

"Nous n'avons agi qu'à l'instigation des militaires qui avaient pris l'initiative de déclencher un coup d'Etat visant au renversement non du régime, mais du gouvernement", ont déclaré pour leur défense les quatre conjurés.

Cinq minutes de délibération ont suffi aux trois majors composant le tribunal pour prononcer la sentence de mort. Le procès s'est déroulé devant plus de vingt mille personnes.

Le visage et les bras tuméfiés, les cheveux gris de poussière, les quatre accusés ont comparu enchaînés sur le person du mess des officiers du camp.

Les accusés ont assuré eux-mêmes leur défense.

"Des officiers supérieurs nous appelèrent. Il nous a semblé que nous ne pouvions pas nous refuser à leur appel", a déclaré M. Alexandre Mahamba. "Ce sont les militaires, et il ajouta, qui ont organisé les réunions auxquelles ils nous ont invité à assister. Ils nous ont dit et répété qu'ils s'occupaient du côté militaire de l'action et qu'ils nous demandaient seulement de former un gouvernement provisoire, composé de civils".

D'une voix forte, M. Mahamba a conclu son exposé en de-

mandant son acquittement et celui de ses compagnons.

L'audition de M. Evariste Kimba fut à peu près inaudible pour le public et les journalistes, pressés par la foule et bousculés à l'occasion par les militaires. M. Kimba a demandé à être confronté avec les officiers qui ont dénoncé le complot. "J'affirme sur l'honneur, a-t-il dit, qu'il n'a jamais été question d'un complot visant à l'élimination physique d'une personne".

Le procès n'a comporté ni plaidoiries, ni réquisitoire. Les quatre accusés ont présenté leur défense, bien souvent au milieu des hurlements d'une foule particulièrement hostile.

Aussitôt après, les trois juges militaires se retirèrent, pour délibérer. Ils revenaient cinq minutes plus tard porteurs du verdict: les quatre accusés étaient condamnés à mort pour tentative de coup d'Etat.

Ce verdict était accueilli bruyamment par la foule tandis que les quatre condamnés regardaient leur cellule.

On ignore pour l'instant quand les exécutions auront lieu. Il ne semble pas, de toute façon, estimer les observateurs, que les condamnés puissent être graciés.

G.-B.: la grève des marins commence à affecter l'économie

LONDRES — Plus de 19.000 hommes, soit le tiers environ des effectifs de la marine marchande britannique, sont maintenant en grève, a indiqué hier soir M. William Hogarth, secrétaire général de la Fédération des marins de commerce. Le nombre de navires paralysés atteint 865.

Aucun signe de détente n'a été enregistré à la suite de la première réunion de la commission chargée d'enquêter sur les conditions de travail des marins, qui a pris contact avec les représentants des deux parties en litige.

La grève, a encore affirmé le porte-parole des marins, commence à affecter l'industrie automobile: de nombreux ouvriers ont été avertis qu'ils pourraient être mis à pied dès la semaine prochaine.

D'autre part, la commission d'enquête commencera ses travaux jeudi prochain par l'audition de représentants des armateurs et des grévistes. Elle soumettra un rapport préliminaire dans une dizaine de jours, après une série de réunions à huis clos.

M. Hogarth a déclaré d'autre part que la commission n'avait lancé aucun appel aux grévistes pour la reprise du travail, comme l'intention lui en avait été prêtée.

Brejnev: nous voulons que la coopération pacifique remplace les unions militaires

PRAGUE — "Nous voulons que les unions militaires fassent place à la coopération pacifique de tous les Etats, et nous sommes disposés à contribuer à cette fin", a déclaré M. Leonide Brejnev dans le discours qu'il a prononcé hier devant le 13e Congrès du P.C. tchécoslovaque et que cite l'agence de presse tchécoslovaque "C.T.K."

Le secrétaire général du P.C. soviétique a ajouté cependant que tant que demeurera le bloc militaire de l'OTAN "créé par les impérialistes américains à des fins d'agression", l'U.R.S.S. fera preuve de la plus grande vigilance.

Voici les autres principaux points de ce discours:

VIETNAM — "L'URSS aide et continuera à aider le peuple vietnamien".

CUBA — "Une nouvelle preuve de l'agressivité de l'impérialisme est constituée par les agissements provocateurs des milieux militaires américains dans la ré-

gion de la base de Guantanamo". "Ces provocations sont lourdes de conséquences". "Nos frères cubains peuvent être assurés que l'URSS soutiendra fermement Cuba révolutionnaire et son droit sacré à la liberté et à l'indépendance".

EUROPE — Il y existe "un sérieux danger de guerre". "La politique revancharde" de Bonn, "soute-

née par les impérialistes américains, entrant de plus en plus ouvertement en conflit avec les intérêts de nombreux Etats de l'Est et de l'Ouest européen".

M. Brejnev a conclu en disant que "la coopération politique et militaire des Etats socialistes, et leur solidarité révolutionnaire, revêtent (dans les circonstances actuelles) une signification spéciale".

Le Conseil de l'OTAN examinera la semaine prochaine les conséquences du retrait des troupes françaises

PARIS — Les différentes commissions désignées par les "Quatorze" (c'est-à-dire le Conseil de l'OTAN moins la France) pour examiner les conséquences de la décision du gouvernement français de se retirer de l'organisation atlantique ont terminé leurs travaux. Certaines d'entre elles sont parvenues à élaborer des recommandations aux "Quatorze", c'est le cas notamment des commissions qui s'occupent de la réorganisation de l'OTAN et du déplacement de certains sièges de l'organisation. D'autres, proposent des solutions aux différents options qui feront l'objet d'un choix de l'OTAN. Ces recommandations seront examinées la semaine prochaine à Bruxelles.

En dehors des commissions déjà citées, les autres traitent des problèmes suivants: implications militaires et financières de la décision française, infra-structure, communications, présence des forces françaises en Allemagne.

La question des nouveaux sièges fait l'objet d'une recommandation du SHAPE (commandement suprême atlantique en Europe) et le comité militaire (qui siège actuellement à Washington) devraient être groupés à Bruxelles, ainsi que le collège de l'OTAN. Quant au Conseil atlantique dont la France n'a pas demandé le transfert ailleurs qu'en territoire français, il ne semble pas qu'il ait fait l'objet d'une décision quelconque. La presse américaine se fait l'écho d'indications pénétrées, selon elle, des sources françaises, selon lesquelles le général de Gaulle a l'intention de demander le départ du conseil.

Les milieux officiels interro-

gés déclarent n'avoir donné aucune indication de cette nature. On se borne à dire que le conseil siège toujours à Paris et que la France en fait partie. Lorsque le gouvernement français avait fait savoir qu'il entendait se retirer de l'Organisation atlantique, le conseil n'avait pas été mentionné et l'on déclarait, alors, à ce sujet que la France n'avait pas demandé son retrait. Elle n'avait pas non plus insisté pour qu'il demeure à Paris.

Si la commission qui s'occupe des transferts fait des recommandations dans son rapport, cela ne veut pas forcément impliquer que le conseil ou les intéressés aient déjà fait connaître leur accord. C'est ainsi que M. Pierre Harmel, ministre belge des affaires étrangères, a précisé hier après-midi qu'aucune demande officielle de transfert en Belgique ou dans le Benelux n'avait été transmise aux gouvernements de ces pays, que M.

Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN, avait transmis les rapports des commissions suggérant les territoires du Benelux comme siège des organismes qui seraient appelés à quitter la France. Les gouvernements de ces pays ont demandé des précisions nouvelles sur la réorganisation de l'OTAN, on parle de la suppression du groupe permanent (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis) et de la création d'un état-major interallié qui aurait des attributions limitées au plan opérationnel. Là encore, il ne semble pas que des décisions définitives puissent intervenir à brève échéance.

Les autres problèmes revêtent un caractère extrêmement technique. Les experts de l'OTAN poursuivront leurs études sur ces sujets pendant de nombreuses semaines avant que des solutions puissent apparaître.

Moscou demande un accord sur l'"utilisation" de la lune à des fins pacifiques

NATIONS UNIES — L'Union soviétique a demandé la conclusion d'un accord international pour interdire l'utilisation de la lune et autres corps célestes à des fins militaires ainsi que toutes revendications territoriales sur ces planètes.

M. Nicolas Fedorenko, représentant de l'URSS à l'ONU a donné lecture à la presse hier d'un aide-mémoire à cet effet que M. Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères, avait adressé au secrétaire général U Thant.

Selon l'aide-mémoire, les quatre principes qui pourraient fournir la base d'un tel accord sont les suivants:

"Primo. — Tous les Etats sans discrimination doivent être libres d'explorer et d'utiliser la lune et autres corps célestes. Tous les Etats doivent avoir le droit de procéder à l'exploration scientifique de la Lune et autres corps célestes, sur un pied d'égalité et conformément aux principes fondamentaux du droit international.

"Secundo. — La Lune et

autres corps célestes ne devraient être utilisés par tous les Etats qu'à des fins pacifiques. Aucune base militaire ou installation militaire, y compris l'installation d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive, ne devrait être stationnée sur la Lune et autres corps célestes.

"Tertio. — L'exploration et l'utilisation de la Lune et d'autres corps célestes devraient être effectuées au profit et dans l'intérêt de l'humanité tout entière. Ces corps ne peuvent être l'objet de revendications territoriales.

"Quarto. — Dans leur exploration de la Lune et des autres corps célestes, les Etats devraient être guidés par les principes de coopération et d'assistance mutuelle et tenir compte, dans l'exercice de leurs activités, des intérêts respectifs des autres Etats afin de maintenir la paix et la sécurité internationales".



PARIS — Paris sera relié à Changhaï par Air France à partir de septembre prochain. Des négociations franco-chinoises ouvertes le 9 mai dernier viennent d'aboutir à un accord dans ce sens. Cette liaison aérienne, fruit de trois semaines de discussions entre experts, sera, apprend-on de bonne source, assurée à raison d'un vol par semaine entre la France et la Chine populaire.

Jusqu'à présent, la Chine populaire était seulement reliée directement à l'étranger, par la voie aérienne, grâce aux liaisons Moscou - Pékin et Karachi - Changhaï.

SALISBURY — Des tracts demandant le renversement de "Smith et de l'impérialisme" la destruction du "vieux parlement, de la machinerie d'Etat" le contrôle et la confiscation des entreprises et biens étrangers, ont été produits mardi devant le tribunal de Salisbury où ont comparu

sept terroristes du parti africain national zimbabwé.

PARIS — Les dirigeants de la Régie Renault ont accepté mardi les propositions soviétiques en vue d'un accord de coopération pour la production d'automobiles en URSS, annonce-t-on à la Régie Renault. Cet accord négocié la semaine dernière à Moscou porte sur la "reconstruction" de l'usine "Moskvitch" située dans la banlieue de Moscou et entrainera selon la Régie "d'importantes fournitures de matériel, pour plusieurs dizaines de milliards de francs". Cet accord doit cependant être négocié dans le détail avant d'être signé, probablement dans le courant du mois de juin.

La Régie Renault participera également au développement d'usines de fabrication de tracteurs et de véhicules industriels. Renault et Peugeot fourniront une part "importante" des équipements destinés à l'URSS mais d'autres sociétés françaises pourront également livrer du matériel. Un autre accord doit être signé entre Renault et l'URSS sur la coopération technique et scientifique dans les multiples domaines de la construction automobile.

BANGKOK — Les délégations indonésienne et malaysienne terminent la mise au point du communiqué conjoint qui doit être publié mercredi matin, au terme des conversations tenues à Bangkok pour tenter de mettre fin au différend qui divise depuis trois ans les deux pays.

Les délégués expriment l'avis que ce communiqué, qui va être soumis à l'approbation des deux ministres — le Tun Abdul Razak, vice-premier ministre de Malaisie et M. Adam Malik, ministre indonésien des affaires étrangères — donnera satisfaction aux deux parties.

OPÉRATION VICTOIRE



DANIEL JOHNSON
et
l'UNION NATIONALE

vous attendent à une
GRANDE ASSEMBLÉE
qui marquera le début de
l'OPÉRATION VICTOIRE
de
l'UNION NATIONALE

le **jeudi, 2 JUIN** en
l'ARÉNA MAURICE RICHARD, Montréal
rue Viau près de Sherbrooke
à **8 heures du soir.**

Emmenez vos voisins, vos amis, et tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du Québec.
Ample espace autour de l'Aréna pour stationner les voitures.
L'assemblée sera aussi diffusée à l'extérieur de l'aréna sur un écran géant de 30 pieds par 40 pieds.

QUÉBEC D'ABORD!
Cette annonce a été autorisée par Léo Davignon, 1250 rue St-Denis, Montréal, agent officiel de l'Union Nationale.

Cuisine et vins de choix

Dîner à la chandelle

à "La Vieille France" ce soir

et tous les soirs, sauf le dimanche

Ce restaurant fameux bien connu des initiés du midi est désormais ouvert le soir.

Les gourmets désireux de savourer des spécialités gastronomiques, au cœur du vieux Montréal, à 50 cent, rue St-Jacques, sont accueillis avec une franchise cordiale par les patrons de l'établissement.

Un service attentif est assuré à la Salle Normande ou au Tunnelier.

Diners Club FACILITES DE STATIONNEMENT American Express

Pour réservations appelez Gérard : 845-1575

La Vieille France

COLLEGE FRANÇAIS
5217 AVE ESPLANADE

- Etablissement mixte, pour jeunes gens et jeunes filles
- Reconnu comme collège secondaire en 1962
- Reconnu comme collège classique en 1963
- Année 65-66 : 1,100 élèves, 42 professeurs, 2 aumôniers
- Maternelle dès l'âge de 4 ans
- Cours primaire français en 5 ans (Autobus scolaire)
- Cours secondaire de la Faculté des arts
- Cours collégial français en 3 ans (ANNEE UNIQUE DE PHILO)
- Séries littéraires et scientifiques (AVEC OU SANS LATIN)

EXAMENS D'ENTREE
EN ELEMENTS LATINS

SAMEDI 4 juin de 9h. à 12h.

Tél.: 272-0754 et 272-1455

COURS INTENSIFS D'ÉTÉ I.C.A. DE CONVERSATION ANGLAISE

REFERENCES UNIQUES : Méthode exclusive, résultat de recherches aux meilleurs centres linguistiques des Etats-Unis et de l'Europe. Cours qui ont mérité la confiance des compagnies suivantes : Banque d'Epargne, Banque Canadienne Nationale, Duval Motors, Faucher & Fils Ltée, Edouard Roy & Fils Ltée, et de plusieurs communautés religieuses.

ENTREVUES : Tous les soirs, de 7 h 30 à 9 h 30 et le samedi après-midi, de 2 à 4 h.

ENDROITS : CENTRE DES LOISIRS IMMACULEE-CONCEPTION, 4265, avenue Papineau, au nord de Rachel. COLLEGE SAINT-IGNACE, 117 est, boul. Henri-Bourassa, à l'ouest de Papineau.

CHOIX DE COURS : JOUR surtout pour professeurs, 40 heures du 4 au 15 juillet OU SOIR le lundi seulement, 12 semaines, du 27 juin au 12 septembre. "L'Etude des langues est enrichissante. Profitez de cet été pour maîtriser celle de Shakespeare."

RENSEIGNEMENTS
279-0678

ICFA Institut de CONVERSATION ANGLAISE INC.
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE

Une bombe a explosé hier chez un fournisseur de la piste de courses Richelieu

Une bombe de fabrication domestique a fait explosion hier matin dans l'escalier de sauvetage d'un édifice de deux étages dans l'ouest de la métropole. L'explosion a causé des dommages matériels mais n'a entraîné aucune perte de vie.

Dans cet édifice se trouvent des bureaux de la Western Totalizer Co. Ltd., qui fabrique de l'équipement pour les pistes de courses, et de la Canadian Tire Co. L'édifice est situé avenue Mountain Sights. Un porte-parole de la piste

Richelieu Inc. a affirmé qu'il ne semblait avoir aucun lien entre l'explosion et les activités d'une piste de courses montréalaise. Il a précisé que la Western Totalizer a un atelier d'assemblage et de réparation des

machines servant sur les pistes de courses dans l'édifice de la rue Mountain Sights.

"Il est bien possible qu'un individu soit en colère contre les courses mais il n'y a probablement pas de relation du tout," a dit le porte-parole de Richelieu.

Quelque fois, ces dernières années, des incendies et des explosions se sont produits sur les terrains des pistes de courses dans la région métropolitaine.

Un représentant de la Western Totalizer a par contre refusé de faire tout commentaire. "C'est une histoire passée et les dommages ne sont pas considérables. Il est inutile d'ébrécher le fait."

La police a rapporté que 43 vitres ont éclaté aux fenêtres sous la force de l'explosion et que des dommages ont été causés à des portes et à l'escalier de sauvetage.

On n'a pu obtenir de description de l'engin. L'inspecteur Léo Plouffe, spécialiste de l'escouade de désamorçage des bombes, est allé sur les lieux cueillir des fragments de l'engin pour les examiner.

La Western Totalizer, dont le bureau est situé au deuxième étage de l'édifice, construit des machines émettant les billets aux pariéurs, des machines électroniques calculant le partage des sommes recueillies et des tableaux exposant la vente des billets ainsi que les résultats des courses.

Le rapport de la police indique qu'un seul homme se trouvait dans l'édifice au moment de l'explosion; il s'agit d'un gardien de nuit, M. Clément Hermain.

La présence de deux bombes a été rapportée au Parc Richelieu, l'année dernière. Une première a explosé mais elle a, semble-t-il, raté son but qu'il était de mettre le feu à des réservoirs de gaz propane. Une autre a été trouvée sous la grande estrade avant d'exploser. Dans les deux cas, personne n'a été blessé.



Un seul appel à la charité dans deux ans

Il semble maintenant assuré que la première campagne unifiée des fédérations d'oeuvre du Grand Montréal se déroulera en 1968. C'est du moins ce qu'a déclaré le président sortant de charge de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, M. Roger DesSerres, au cours de l'assemblée annuelle de cet organisme tenue ces jours derniers.

M. DesSerres a été le dernier à signer les documents légaux en vue de l'obtention d'une charte, le 11 mai dernier. La première campagne unifiée portera le nom de "Campagne des Fédérations du Grand Montréal" et réunira en un seul les appels publics de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, de la "Fédération of Catholic Community Services of Montréal", de la Société canadienne de la Croix-Rouge, des Oeuvres de Santé du Grand Montréal et des "United Red Feather Services".

Au cours de la même assemblée annuelle, M. Léo Lavoie, administrateur et gérant-général de la Banque Provinciale du Canada, a été élu président du Conseil d'administration de la Fédération.

Les autres membres du comité exécutif sont: MM. Paul Vaillancourt, jr., vice-président; Hervé Belzile, c.a., secrétaire trésorier; Samuel-L. Gagné, Richard Mineau; Gérard Plourde; Jules Tourillon, ing.; André Trudeau.

Parmi les autres points qui ont marqué l'année 1965-1966 à la Fédération, on note une réduction de frais d'administration et de campagne de \$13,929.74, soit 9.3%, comparativement à 10.5%.

D'autre part, la Fédération travaille, de concert avec les autres fédérations d'oeuvres du diocèse de Montréal, à un projet de relocalisation des colonies de vacances. Pour cela, le ministère des Terres et Forêts est prêt à concéder un terrain de 14,000 acres (22 milles carrés), qui abriterait toutes les colonies de vacances de toutes les fédérations. Une telle réalisation signifierait des économies dans les frais généraux et augmenterait l'efficacité des services rendus à la population.

Deux groupes d'hommes d'affaires réclament une enquête royale sur les faillites frauduleuses

Un groupe d'associations d'hommes d'affaires a publié hier une déclaration dans laquelle il demande la création d'une commission royale d'enquête sur les faillites frauduleuses au Canada.

Cette déclaration publiée par le président de la Fédération des associations d'hommes d'affaires du Québec, M. Jacques Leblanc, avec le concours de l'Association canadienne des marchands de bois, dit:

"Les faillites frauduleuses viennent de coûter aux hommes d'affaires canadiens un demi-milliard en 1965. Pour le fisc, c'est quelque \$150,000,000 de revenus de moins, que l'Etat devra aller chercher dans les poches de M. Tout le Monde pendant que certains caïds de la pègre, déguisés sous l'honnête apparence de financiers ou industriels, semblent contrôler les destinées du pays.

"Nous nous inquiétons du fait qu'au Québec, M. Lesage, qui a déclaré en octobre dernier qu'il assumait la responsabilité des faillites frauduleuses, n'ait présenté aucune mesure à la dernière session, visant à amender la loi des compagnies alors que le rapport Mercier nous signale que les déficiences de cette loi sont parmi les causes principales de ces nombreuses faillites."

Les signataires se plaignent aussi du fait que, dans la présente campagne électorale, aucun des partis en présence

ne semble se préoccuper des conséquences sociales et économiques des faillites frauduleuses, comme si c'était là un sujet tabou. On cherche de l'argent pour une aciérie, pour le bien-être social, pour l'éducation et de 1960 à 1964, les faillites frauduleuses ont fait perdre à la province \$52,000,000 de revenus, selon le rapport Mercier.

Le document signale qu'on ne semble pas se préoccuper des demandes des mouvements ouvriers et des associations agricoles.

"Nous nous inquiétons de ce fait que la jeune génération, devant ce marasme, semble déconçue et semble chercher sa voie. Nous appréhendons qu'elle perde confiance dans nos structures sociales et que dans son désir de vouloir tout refaire à la fois, elle puisse se laisser aller à des égarements tragiques.

"Nous demandons que la société soit protégée consciencieusement par le magistrat et le législateur. Nous demandons que les dirigeants prennent conscience de leurs véritables responsabilités, qu'ils les assument et que cette acceptation se traduise par des gestes positifs et concrets. Ce n'est qu'à cette condition que la confiance du peuple renaitra et que notre société s'acheminera vraiment vers une condition sociale améliorée."

Le Front de Libération du Québec revendique la responsabilité de l'attentat contre La Grenade

Le bureau politique du Front de libération du Québec annonce dans un communiqué, que ce mouvement révolutionnaire est "à l'origine de l'attentat" à la bombe qui a eu lieu dans

la manufacture de chaussures H-B. La Grenade le 5 mai, attentat qui a fait un mort et trois blessés.

"Le F.L.Q. précise, déclare le communiqué, que l'opération du 5 mai 1966 a été accomplie sous l'impulsion directe de ses dirigeants et tient à en assumer la paternité et la responsabilité, bien que ce ne soit pas ses militants qui aient agi."

Le communiqué rappelle que l'organe du F.L.Q., "La Co-gne", a consacré plusieurs articles au conflit syndical qui existe depuis plus d'un an chez La Grenade et que, dans son édition du 17 avril, il a préconisé qu'il fallait "répondre par la violence" à l'attitude de La Grenade.

Le communiqué indique que toute action entreprise contre l'auteur (au singulier) de l'attentat sera considérée comme une action contre le F.L.Q. De plus, il assure publiquement l'auteur "de notre solidarité et de notre protection".

Il explique qu'il a gardé le silence sur cet attentat jusqu'ici afin de "ne pas embrouiller inutilement une situation déjà difficile à saisir par la population", tandis qu'aujourd'hui "la population du Québec a compris que le droit est du côté des grévistes et que la famille La Grenade est la première responsable de l'accident" du 5 mai.

Manifestation des Ukrainiens à Ottawa

OTTAWA — Environ 1,500 Ukrainiens du Québec et de l'Ontario ont manifesté devant le parlement samedi pour attirer l'attention sur "la relance de la persécution contre les intellectuels, les écrivains et les poètes ukrainiens en Union soviétique". Une délégation a présenté à M. Mitchell Sharp, ministre des finances, un mémoire demandant au Canada de soumettre à la commission des droits de l'homme des Nations unies le cas de deux critiques littéraires ukrainiens condamnés en Union soviétique l'an dernier pour avoir fait publier en Occident l'oeuvre du poète Vassil Symonenco, mort en 1963. M. Sharp a répondu: "Nous voudrions voir fleurir nos libertés partout dans le monde. Voilà un objectif que vient tout les pays libres, surtout le Canada." Le groupe a ensuite marché jusqu'à l'ambassade soviétique.

M. Keate: Radio-Canada a fait un pas en avant

VANCOUVER — M. Stuart Keate, médiateur dans le conflit entre Radio-Canada et les réalisateurs du réseau anglais, a déclaré que la société a fait un pas en avant vendredi en établissant que MM. Patrick Watson et Laurier LaPierre pourront continuer à travailler à d'autres émissions que "Seven Days". Il a noté que Radio-Canada a bien accueilli une suggestion de son rapport, publié la semaine dernière, de nommer un vice-président aux affaires publiques et aux nouvelles. M. Keate fonde également de l'espoir sur la décision du bureau de Radio-Canada de demander à la direction de formuler des essais de solution aux problèmes de personnel et d'organisation, d'ici quelques semaines.

Les enseignants du comté de Québec démissionnent en bloc après le renvoi du président

QUEBEC — Les membres de l'Association des instituteurs du comté de Québec ont décidé lundi soir de remettre leur démission en bloc afin de protester contre le congédiement du président de leur association, M. Viateur Dupont. L'organisme compte environ 950 professeurs (hommes et femmes, laïques et religieux) qui enseignent dans deux commissions scolaires régionales et 12 commissions scolaires locales de la banlieue de Québec.

Les enseignants ont décidé qu'ils ne retourneront pas en classe tant que leur président ne sera pas réengagé; quant à leur réengagement, il devra se faire en bloc. La résolution explique que le congédiement de M. Dupont est fondé sur son activité syndicale et non pas sur des motifs d'ordre professionnel ou pédagogique. Sont touchés par cette déci-

sion les commissions scolaires régionales Jean-Talon et Chauveau, ainsi que les commissions scolaires de Lac Beauport, Lac St-Charles, St-Emile, Charlesbourg, Charlesbourg-Ouest, Giffard, Orsainville, St-Rodrigue, Loretteville, Neufchâtel, Les Saules et Val-St-Michel.

IMPORTATEUR DU LIVRE FRANÇAIS

2 LIBRAIRIES

LIBRAIRIE ONTARIO
4018 EST, ONTARIO
Pres. Pte-IX
Littérature générale
Histoire — Nouveautés
Dépositaire autorisé des produits WATERMAN
"Le dernier mot en écriture"

LIBRAIRIE DOMAINE
CENTRE D'ACHAT DOMAINE
Dactylographes
Ventes et réparations
Articles de bureau

I.A. 3-4333 L. DUROIS, Prop. 254-0071

Chalets à Percé

Dans le Mont Sainte-Anne.
Chalets meublés, poêle électrique, réfrigérateur.

Téléphonez le soir seulement après 8 heures
273-9609

SESSIONS D'ÉTÉ POUR LES PROFESSEURS

PICTURE PHOTO PORTRAIT IMAGE

VOUS VOYEZ VOUS ENTENDEZ VOUS IMITEZ ET VOUS PARLEZ

LE LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES

OFFRE:

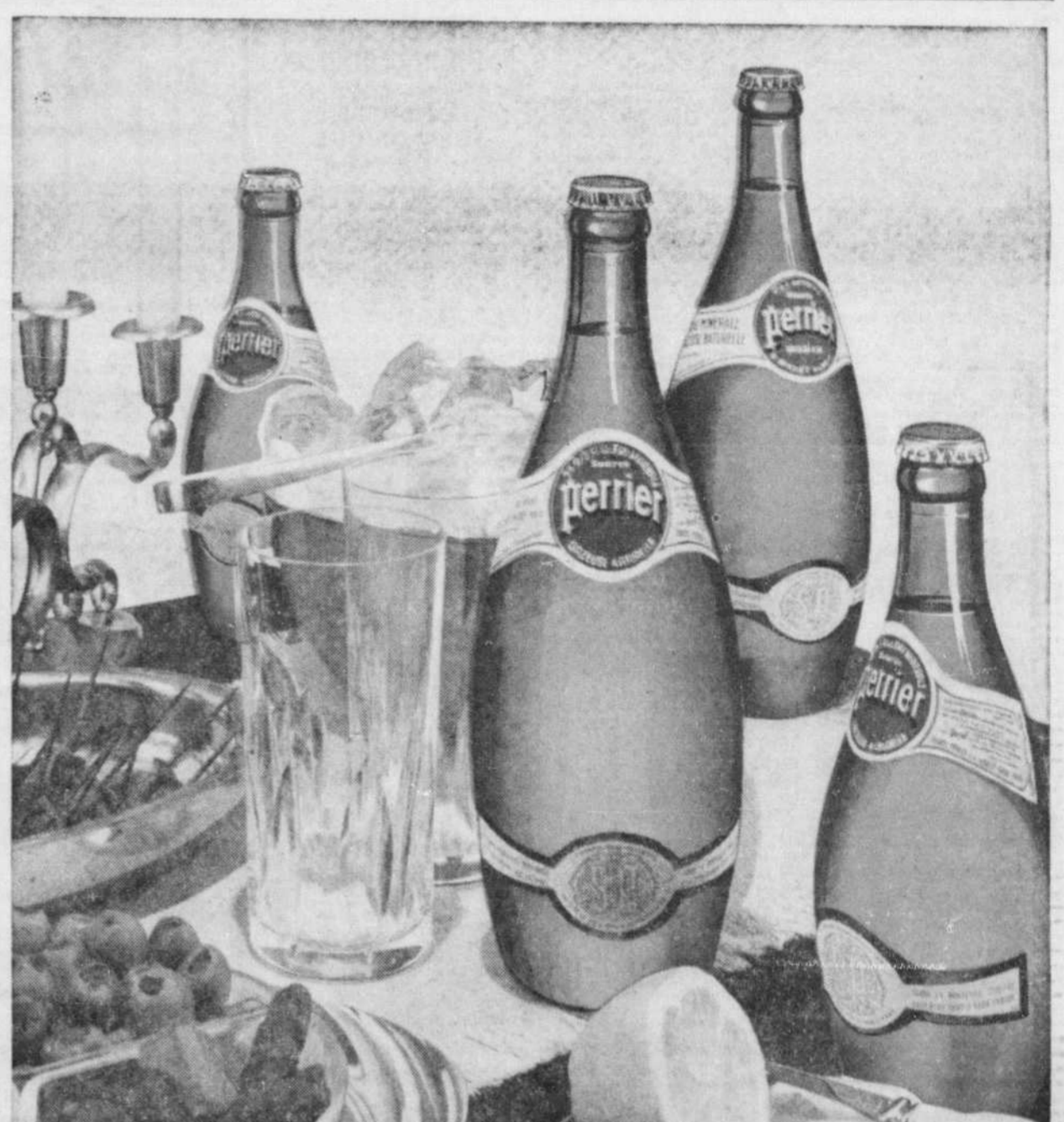
- Cours d'apprentissage ou de perfectionnement de l'anglais.
- Cours de langues étrangères: espagnol, italien, allemand, russe.
- Laboratoires de langues, appareils et matériel visuels.

DURÉE: • Durée de chaque session: 3 semaines. — Début de la première session: 4 juillet. — Cours du jour ou du soir.

ENDROIT: • Édifice principal du Laboratoire Audio-Visuel, Place Cherrier, 3500 Parc Lafontaine, Montréal.

Les cours sont donnés par des professeurs spécialisés, diplômés d'université dans la langue qu'ils enseignent, et selon les plus récentes techniques pédagogiques mises au point dans les principaux centres de recherches du monde.

LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES
TEL.: 527-8511



SAVEZ-VOUS BOIRE?

Si oui, vous connaissez déjà PERRIER, le "mixer inimitable". Tout ce qui est bon à boire se "marie bien" et "se boit mieux" avec PERRIER, l'eau de source naturellement pétillante qui jaillit joyeusement du Midi de la France. Rien n'y a été ajouté, ni retiré. Source phénomène, PERRIER est absolument naturelle. On l'a simplement embouteillée... sur place.

Si vous êtes un fin connaisseur, vous savez également pourquoi on a surnommé PERRIER "l'aristocrate des eaux de table". Et si, par surcroît, vous l'avez déjà bue "nature" ou avec une tranche de citron, alors là, inutile d'insister, nous n'avons vraiment plus rien à vous apprendre!

EAU PÉTILLANTE NATURELLE

Importée de France

EN VENTE DANS LES PHARMACIES, ÉPICERIES ET SUPERMARCHÉS

GRATIS!

COMMENT RÉUSSIR DES RÉCEPTIONS AMUSANTES? DEMANDEZ NOTRE ALBUM "PERRIER-PARTY"

Complétez et postez le coupon ci-contre EN INCLUANT 1\$ EN TIMBRES POUR FRAIS D'ENVOI

PERRIER PARTY
C.P. 220, Station H, Montréal, P.Q.

L'idée d'un "Perrier-Party" m'intéresse. Je souhaite recevoir l'album PERRIER-PARTY en couleurs, importé de France, contenant 13 recettes de boissons originales et 26 jeux de société décapants et illustrés. Ci-joint, 1\$ en timbres pour frais d'envoi.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... PROVINCE.....

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

WATTEAU ET LES VANDALES

"Le Printemps", l'un des chefs-d'œuvre du peintre français Antoine Watteau, a été volé hier, puis brûlé par des vandales...

BALLETS RUSSES

Le Centre civique de Boucherville recevra le mercredi 15 juin prochain l'ensemble des Ballets Russes Goussé...

CONCERT

Ce soir mercredi, à 8h.15, à l'Aréna Maurice-Richard, débutera la troisième saison des Concerts Populaires avec le concours du Grand Orchestre symphonique de Montréal...

PIERRE THEBERGE

M. Pierre Théberge vient d'être nommé Conservateur adjoint de l'Art canadien à la Galerie nationale du Canada...

HMH

La traduction française de l'ouvrage de Walter Gordon, "A Choice for Canada", paraîtra à la fin de juin...

GRANDS BALLETS CANADIENS

- FERNAND NAULT en URSS avec l'American Ballet Theater; NORMAN THOMSON professeur et chorégraphe au Gesù

M. Fernand Nault, directeur artistique associé des Grands Ballets Canadiens, a été invité à se joindre à l'American Ballet Theater...

Au Festival d'art dramatique des Ecoles de Montréal

Le Bureau des activités dirigées de la Commission des écoles catholiques de Montréal a organisé cette année son premier Festival d'art dramatique...

Verdi, mais pas la Scala...

M. Paolo Canali, consul général d'Italie à Montréal, nous communique: "De récentes informations de presse ont été susceptibles d'amener le public à croire que la Scala de Milan pût avoir un rapport avec les spectacles d'opéra annoncés pour le mois de juin à Montréal..."

"Le Consulat général d'Italie a reçu instruction de faire une mise au point à cet égard: comme l'a officiellement annoncé le Commissaire général italien pour l'Expo 67, des dispositions sont actuellement prises en vue d'une série de spectacles que la Scala présentera dans le cadre de l'Exposition universelle de Montréal..."

"La Scala désire par conséquent dissiper toute équivoque qui aurait pu se produire et clairement préciser qu'elle n'a pas de rapport, direct ou indirect, avec aucun spectacle d'opéra ayant lieu au Canada au cours de cette année..."

Chostakovitch gravement malade

Dimitri Chostakovitch serait très gravement malade, apprend-on hier soir à Moscou de bonne source.

Le compositeur, qui n'avait pu assister dans la soirée à l'ouverture du 3ème Concours international Tchaïkovsky, aurait été frappé d'un infarctus du myocarde le 28 mai à Léningrad, précise-t-on de même source. On pense qu'il aurait été transporté de toute urgence à Moscou, mais cette dernière information n'a pas été confirmée.

Né en 1906 à Saint-Petersbourg, Chostakovitch a commencé sa carrière en prenant la direction musicale du Théâtre de la Jeunesse ouvrière de Léningrad en 1927. Secrétaire de l'Union des compositeurs soviétiques, il avait eu en 1948 sous l'ère stalinienne des démêlés avec cet organisme pour "l'abstraction et le formalisme" de certaines de ses œuvres comme sa deuxième et troisième symphonies et son opéra "Lady Macbeth".

Le maître soviétique a écrit onze symphonies, un concerto pour violon, deux concertos pour piano, des quatuors, des opéras comme "L'Age d'or", "Le Nez" et sa "Lady Mac".

beth", ainsi que des comédies musicales et la musique de nombreux films.

Militant pour la paix, Chostakovitch a pris part à des congrès pacifistes à New York, Varsovie et Vienne.

CE SOIR À 8H.15 Parc Richelieu

2ème SEMAINE EMPIRE EN PREMIERE CANADIENNE BERGMAN AU SEUIL DE LA VIE

3e ET DERNIERE SEMAINE MURIEL Un film d'Alain Resnais

CAGNANT DE 6 PRIX DE L'ACADEMIE DOCTOR ZHIVAGO

DERNIERE SEMAINE LE DRAME ÉMOUVANT D'UNE JEUNE AVEUGLE DESHONORÉE ET ABANDONNÉE! JE CHANT DU MONDE

PEACE TO HIM WHO ENTERS UN DRAME ÉMOUVANT AUSSI

16 DERNIERES REPRESENTATIONS Hier, les enfants dansaient

CE SOIR 8h.30 COMEDIE CANADIENNE

CE SOIR AU CANAL 2 et à la plupart des postes du réseau français de Radio-Canada L'extravagante Lucie à 9 h. 45

CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON MONTRÉAL 1966 du 31 mai au 19 juin

horaires des spectacles

Table with columns for THEATRE, CINEMA, and RADIO-SELECTION, listing various shows and their times.

LES FEUX FOLLETS ENSEMBLE FOLKLORIQUE DU CANADA THEATRE GESU

La Foudrière Première Nord-Américaine à 8h.30

VU DU PONT d'Arthur Miller

BATTLE OF THE BULGE 21 derniers jours

une folie DE SACHA GUITRY

théâtre 4 sous la grande roue

SANDRA

ODD OBSESSION de KON ICHIKAWA

CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON MONTRÉAL 1966

MERCREDI - 1er JUIN

HORAIRES DE LA TELEVISION

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT CE SOIR, 8h.30

CHAT EN POCHE

STELLA #64 rue Saint-Denis RESERVATION: 844-1793

BOURSE DE TORONTO

Membre du conseil de La Banque Royale



Charles W. Gibbins, La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. Charles W. Gibbins, de Regina, à son conseil d'administration. M. Gibbins est président du Saskatchewan Wheat Pool.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Net'. Lists various stocks and their prices.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Net'. Lists various stocks and their prices.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Net'. Lists various stocks and their prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Net'. Lists various stocks and their prices.

Indice Dow Jones

Table showing the Dow Jones index value and its change.

Indices des Obligations à New York

Table showing bond indices for New York, including columns for 'Ouv.', 'Hausse', 'Baisse', 'Ferme', and 'Diff.'.

INDICES à NEW YORK

Table showing various market indices for New York.

Advertisement for IAC (Industrial Acceptance Corporation Limited). Features a large circular logo with 'IAC' and 'DIVISION INDUSTRIELLE'. Text describes the company's services in industrial financing and equipment leasing.

Large advertisement for STRAMIT and PANESCO. The top part features the text 'ENFIN AU QUEBEC! stramit' and 'UN PRODUIT UNIQUE POUR LA CONSTRUCTION'. Below is a photograph of a construction site with a large concrete slab. The bottom part features the text 'SYSTEMES DE CLOISONS AMOVIBLES' and 'PANESCO'. It describes the benefits of these construction materials, such as fire resistance and ease of installation.

Autour du 19^e trou
PAR MARC THIBEAULT

L'équipement du golfeur qui connaît "son" étiquette!

Une bouteille de sirop... pour ne pas tousser alors qu'un autre golfeur vise sa balle ou s'élance pour la frapper... Une bouteille de tranquillants... pour vous empêcher de sauter, avec vos souliers à semelles pleines de crampons...



Jacques Barrette, populaire rédacteur sportif du quotidien la PRESSE de Montréal, a remporté lundi les honneurs de la section de la presse, lors du tournoi Pro-Presso O'Keefe...

Surprise de taille à Paris...

Jauffret élimine Emerson!

PARIS — Les internationaux de France de tennis ont connu une nouvelle surprise hier, et



de taille celle-là, puisque l'Australien Roy Emerson, qui était en tête de série no 2 du tournoi et considéré avec l'Espagnol Santana comme le meilleur amateur du monde, a été éliminé en quart de finale par le deuxième joueur français François Jauffret...

de taille celle-là, puisque l'Australien Roy Emerson, qui était en tête de série no 2 du tournoi et considéré avec l'Espagnol Santana comme le meilleur amateur du monde, a été éliminé en quart de finale par le deuxième joueur français François Jauffret...

Premier set sans histoire gagné 6-1 en un petit quart d'heure par Emerson dont les coups étaient décochés avec son extraordinaire puissance. Mais, dès le début du deuxième, lorsqu'il menait 3-1, Emerson ralentit sa cadence et commença alors pour François Jauffret une aventure qui allait durer deux heures, passionner plus de 6,000 spectateurs et se terminer d'une façon que personne n'aurait osé imaginer.

Jauffret commença à réussir quelques jolis points et Emerson se dégringola peu à peu. Au contraire, le Français, qui n'avait absolument aucune crainte à avoir, se mit à appuyer ses coups droits, parvenant à passer de nombreuses fois Emerson lorsque celui-ci montait au filet. Ainsi, alors qu'il avait été mené 3 à 1, Jauffret enleva cinq jeux de suite et le second set 6-3. Puis, Jauffret réussit dans le troisième set à prendre le service d'Emerson à un partout, et servant bien à son tour, conservant son avantage. Emerson se retrouvait alors mené dix sets à un, et dut à la partie se poursuivre sans repos avec, d'un côté Emerson



Le tournoi annuel de golf des membres de la Corporation des ingénieurs professionnels de la province de Québec aura lieu les 17 et 18 juin au Manoir Richeieu, à la Malbaie. Le président de ce tournoi est M. Baker Daigle, ingénieur professionnel, directeur des ventes à la Compagnie Miron Limitée...

Le 39e tournoi de golf annuel des médecins de langue française aura lieu, jeudi le 23 juin, au Lachute Golf & Country Club sous la présidence conjointe de MM. les docteurs Marcel Fortier, président actif, et Jean-Paul Legault, président honoraire. Comme par les années passées, l'on s'attend à une forte représentation de médecins à cet événement sportif. Les coupes et les prix seront distribués à la grande salle à dîner, à la fin du buffet traditionnel.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 mai 1966 par lequel Rex Plumbing & Heating Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes, présentes et futures, à la Banque de Montréal, P.Q., a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 mai 1966 sous le no 1911837 Banque de Montréal, le 28 mai 1966.

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 709958

IRENE RACHELE, épouse commune en biens de LEOPOLDO CAMPANELLI, de St-Laurent, District de Montréal, Demanderesse vs LEOPOLDO CAMPANELLI, des Cité et District de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur LEOPOLDO CAMPANELLI de comparaître d'ici un mois, Montréal, 27ème jour de mai 1966.

Mario DUCLOS Député-Protonotaire MALOUF, PATERAS & MACEROLA, Avocats, 7200, rue Hutchison, Montréal 15

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR DE MAGISTRAT Pour le district judiciaire de Montréal No 865 434

JEANNE LEGARE, fille majeure et usant de ses droits, des cité et district de Montréal, demanderesse contre CLAUDE BERNIER, des cité et district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur CLAUDE BERNIER de comparaître d'ici un mois, Montréal, le 27 mai 1966.

JEAN LEDUC, greffier C.M.M. Mes. BOISSONNEAULT & BOISSONNEAULT, 60 ouest, rue St-Jacques, Suite 400, Montréal, Qué.

BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA RADIODIFFUSION Ottawa - Canada

DEMANDE PAR UNE SOCIÉTÉ À ÊTRE CONSTITUÉE REPRÉSENTÉE PAR GUY CORBEIL POUR L'AUTORISATION DE DIMINUER LA PUISSANCE EFFECTIVE DE RAYONNEMENT, CHANGER LA FREQUENCE ET L'EMPLACEMENT DE L'ANTENNE DE LA STATION DE RADIO MF AUTORIZÉE A MONTRÉAL, P.Q.

Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion entendra, à l'audience publique de qu'il tiendra à Ottawa à compter du 21 juin 1966, une demande par une société à être constituée représentée par Guy Corbeil pour l'autorisation de diminuer la puissance effective de rayonnement, changer la fréquence et l'emplACEMENT de l'antenne de la station de radio MF autorisée à Montréal, P.Q., de 100,000 watts à 95,000 watts, 98.5 Mc/s à 93.5 Mc/s, antenne omnidirectionnelle, hauteur effective de 712 pieds à 266 pieds au-dessus du niveau moyen du sol.

Toute personne qui désire s'opposer à cette demande doit faire parvenir dix (10) copies d'un mémoire en opposition ou d'un avis d'intention, de s'opposer, contenant les motifs de l'opposition, au secrétaire du Bureau, 48, rue Rideau, Ottawa 2, le ou avant le 10 juin 1966. Toute personne qui désire prendre connaissance des mémoires soumis relativement à la demande ci-dessus peut le faire sur rendez-vous avec le secrétaire du Bureau.

FRANÇOIS VINCENT, prête, résident et domicilié à la Ville de Valleyfield, district de Beauharnois, défendeur vs COLIN BLACK, résident et domicilié au 677, rue Charon, en la ville et district de Montréal, demandeur

RAYMOND PILON, député-protonotaire MALO & BOYER, Avocats, 2201, est rue Sherbrooke, Montréal, Qué. Procureurs du demandeur.

APPEL D'OFFRES GTA-66-11108 le mardi, 14 juin 1966 pour 10h30 a.m. (h.a.e.)

Fourniture de "CABLE ELECTRIQUE" Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de huit mille dollars (\$8,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition d'accompagner la soumission. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson Montréal, le 30 mai 1966.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GTR-66-11107 pour 10h30 a.m. (h.a.e.) le mardi, 14 juin 1966

FOURNITURE DE "QUINCAILLERIE DE LIGNE" Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de sept mille dollars (\$7,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition d'accompagner la soumission. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson Montréal, le 30 mai 1966.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

PROJET: Concessions de locaux à l'entrée principale de l'Exposition (Rendez-vous 67)

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au sous-signe, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est).

JEUDI, le 30 juin 1966 La Compagnie de l'Exposition demande des soumissions pour la location et l'exploitation d'espaces de comptoirs pour la durée de l'Exposition, soit du 28 avril 1967 au 27 octobre 1967; ces comptoirs sont situés au centre du Rendez-vous 67, où l'on anticipe le plus grand afflux de visiteurs.

Les soumissionnaires auront à s'occuper de ventes et/ou de services aux visiteurs, dans les domaines suivants: Transport aérien, ferroviaire, maritime, location d'automobiles; agences de voyages; voyages organisés; bureaux de tourisme; cartes de crédit, etc.

Les formules de soumissions, le cahier des charges et autres documents nécessaires, indiquant les exigences de la Compagnie, peuvent être obtenus en adressant une demande à cet effet, par écrit, au Département des Concessions et Licences, Division des Concessions Générales, Edifice de l'Administration, Cité du Havre (Jette Mackay), Montréal, Québec.

Des formations supplémentaires pourront être obtenues en téléphonant au numéro 514/397-3983.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. JEAN-CLAUDE DELORME, secrétaire, Edifice de l'Administration, Cité du Havre, Montréal, Québec.

Advertisement for 'un très grand champagne' featuring a bottle of Mercier Champagne and a list of agents in various cities like Baltimore, Minneapolis, and Chicago.

Advertisement for 'SOIRÉE DES DAMES AU RICHELIEU' featuring 'Cloverland Night favori à 3-1, ce soir' and listing various horse races and winners.

Advertisement for 'PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"' listing various services like 'AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE', 'ANTIQUE À VENDRE', 'MAISON À VENDRE', 'ORGUES À VENDRE', 'FEMME DEMANDÉE', 'TAILLEUR', 'DROLET TAILLEUR', and 'TRANSPORT CAMIONNAGE'.

Advertisement for 'TAILLEUR' and 'DROLET TAILLEUR' services, including contact information for 'TRANSPORT CAMIONNAGE'.

Scotty Bowman devient assistant de Patrick et instructeur avec les Blues de St-Louis!

BASEBALL

LIGUE NATIONALE
 St-Louis 3 Houston 0
 Chicago 2 Pittsburgh 1
 Philadelphie 6 New York 4
 Los Angeles 4 Atlanta (soir)
 San Francisco 4 Cincinnati (s)

LIGUE AMÉRICAINNE
 Boston 3 Chicago
 Baltimore 14 Minnesota 5
 New York 1 Washington 5
 Detroit 4 Kansas City (soir)
 Cleveland 4 California (soir)

AUJOURD'HUI
LIGUE NATIONALE
 San Francisco 4 Atlanta (soir)
 Pittsburgh 4 New York (soir)
 Houston 4 Cincinnati (soir)
 Los Angeles 4 St-Louis (soir)
 Chicago 4 Philadelphie (soir)

LIGUE AMÉRICAINNE
 Detroit 4 Minnesota (soir)
 New York 4 Chicago (soir)
 Washington 4 Boston (soir)
 Baltimore 4 California (soir)
 Cleveland 4 Kansas City (soir)

On a annoncé de Saint-Louis, hier, et la nouvelle a plus tard été confirmée par les autorités du Forum de Montréal, que Scotty Bowman, l'instructeur de 32 ans des Canadiens juniors de Montréal, quittait la métropole pour se joindre à la nouvelle organisation qu'est à mettre sur pied le gérant-général Lynn Patrick, dans la ville de Saint-Louis.

Scotty Bowman se joint à Patrick en qualité d'assistant de ce dernier, et il officiera également derrière le banc des joueurs, comme instructeur de la nouvelle franchise qui doit faire son entrée dans la Ligue Nationale, officiellement au cours de la saison 1967-68.

Une figure extrêmement populaire à Montréal, Scotty Bowman appartenait à l'organisation des Canadiens de Montréal depuis plusieurs années. Il était en fait l'un de leurs meilleurs produits. Il a fait ses débuts comme joueur dans les rangs midgets, à l'âge de 14 ans, pour ensuite se retirer du jeu alors qu'il évoluait dans les rangs juniors, après avoir été victime d'un accident à la tête, en 1952, avec les Canadiens juniors.

En 1954, toujours dans l'organisation des Canadiens, Bowman, qui devient aujourd'hui le plus jeune instructeur à évoluer sous la grande tente (la était nommé instructeur des ligues Nationale de hockey), Canadiens juniors alors à Ottawa. Il mena l'équipe aux plus grands honneurs, en remportant la coupe Memorial en 1957-58. L'année précédente, l'équipe avait essuyé un revers dans cette série mémorable contre une équipe de Flin Flon.

Au cours de la saison 1958-59, Bowman prit la direction des Peites de Peterborough, une autre filiale des Canadiens, et y demeura 2 ans, pour ensuite

revenir à Montréal en qualité de chef entraîneur des Canadiens pour l'Est du Canada. Il devint en 1963 instructeur des nKights de Omaha, mais fut forcé, pendant la saison, de revenir à Montréal pour des raisons personnelles. C'est alors qu'on lui confia une fois encore la direction des Canadiens juniors o. il demeura au poste jusqu'à sa nomination d'hier.

Bowman a confié hier avoir rejeté trois offres comme instructeur avec les nouvelles équipes choisies dans le cadre de l'expansion du circuit Campbell, avant de finalement accepter celle qui lui fut faite par Lynn Patrick. Il s'est entretenu hier, en fin d'après-midi avec le gérant-général des Canadiens, Sammy Pollock, pour lui annoncer sa décision.

"C'était pour moi une opportunité merveilleuse que je ne pouvais refuser. Il m'est difficile de laisser les Canadiens

après tant de bonnes années passées avec eux, mais cette chance est tellement excellente que je ne pouvais la laisser passer", a-t-il dit.

Sam Pollock a dit regretter beaucoup le départ de Bowman, à qui il vouait beaucoup d'estime et d'admiration, "mais sa nomination me réjouit parce qu'il appartenait à l'organisation des Canadiens".

Sénateurs 5 Yankees 1

WASHINGTON — Paul Casanova a annulé une stratégie de Ralph Houk avec un double de trois points et Pete Richert a limité les Yankees à quatre coups sûrs hier, lors d'un gain de 5-1 du Washington sur New York.

Les Sénateurs ont brisé une égalité de 0-0 avec une poussée de quatre points dans la 4e manche, où le double de Casanova est survenu après que Houk eut ordonné un but intentionnel à Don Lock pour remplir les buts.

Richert triomphait enfin des Yankees pour la première fois, après avoir essuyé quatre revers la saison dernière, sa première dans la ligue Américaine.

Roy White a évité le blanchissage aux visiteurs avec un circuit dans la 6e reprise.

New York 000 001 000—1 0
 Washington 000 400 018—5 2
 Stottlemyre, Womack (2) et Howard, Richert et Casanova.
 G-Richert (6-4) P-Stottlemyre (5-4) Circuit 1

Une sélection locale de joueurs opposée au Racing Club de France

Une équipe étoilée formée des meilleurs joueurs de presque toutes les équipes métropolitaines de rugby à XV, défendra l'honneur du Québec cette semaine, alors que jouant sous le nom de "Les Sélections de Tracy", elle rencontrera Le Racing Club de France qui en est à sa première visite au Canada.

Le capitaine Jeff Robinson, du Montréal Barbarians, talonneur du groupe d'étoiles, Les Sélections de Tracy, est le seul joueur du Québec, récemment choisi pour faire partie de l'équipe canadienne nationale de rugby.

Les joueurs des Sélections de Tracy qui rencontreront Le Racing de France, à 6:30 p.m., demain (2 juin), sur les terrains de l'École Marie-Auxiliatrice, à Tracy, seront des

membres de équipes Wanderers, Beavers, Barbarians et Irish de Montréal, de même que des équipes de Ville Mont-Royal, Westmount et Tracy.

La victoire ne sera cependant pas facile pour nos joueurs locaux qui se mesurent avec une équipe majeure européenne pour la première fois.

Le Racing Club de France est le plus ancien club de rugby en France et une des plus vastes organisations du genre au monde. Il gagna son premier championnat en 1892. A tous les ans, la meilleure équipe du club participe au championnat de France, honneur qu'ils ont gagné cinq fois depuis 1892.

L'équipe junior du Racing Club a remporté le championnat de France sept fois dans les dix dernières années. A

tous les dimanches, plus de 400 joueurs du club évoluent sur les terrains. Le club possède aussi une école de rugby où 200 élèves s'entraînent, deux fois la semaine.

Le Racing Club de France ne se produira que dans trois villes lors de cette tournée nord-américaine, soit Boston, Montréal et New York, et la partie de Tracy sera donc la seule partie locale.

Ted Elsby passe aux CASTORS!

Ted Elsby ne sera pas de l'alignement des Alouettes, la saison prochaine, pour la simple et bonne raison qu'il vient de s'engager envers la direction des Castors de Montréal, de la ligue Continentale de football.

Elsby a été nommé hier entraîneur et gérant de la programmation des Castors, sous la tutelle de l'instructeur en chef Marvin Bass. Un vétéran de 12 années d'expérience au football canadien, Elsby était un joueur étoilé avec les Alouettes. Son boulot immédiat sera de faire profiter les membres de sa nouvelle équipe de son expérience, au camp d'entraînement des Castors qui s'ouvrira au Collège Loyola, à compter du 15 juillet prochain.

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

G	P	Mor. Diff.
San Francisco	29	16 654
Los Angeles	26	18 591 2/3
Pittsburgh	24	19 558 4
Houston	23	20 536 4
Philadelphie	21	30 512 6
Cincinnati	19	20 487 7
St-Louis	19	21 475 7 1/2
Atlanta	20	26 433 9 1/2
New York	15	21 417 9 1/2
Chicago	12	30 283 15

LIGUE AMÉRICAINNE

G	P	Mor. Diff.
Cleveland	27	14 659
Baltimore	25	17 595 2 1/2
Detroit	23	17 575 3 1/2
Californie	23	20 552 4 1/2
Minnesota	20	21 488 7 1/2
Chicago	19	21 475 7 1/2
Washington	18	22 452 8 1/2
New York	18	22 430 8 1/2
Boston	17	28 395 11
Kansas City	14	25 359 12

L'Association cycliste canadienne est oubliée

Le fédéral verse un demi-million de dollars pour aider le sport amateur

OTTAWA—Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan J. MacEachern, a annoncé l'octroi de subventions s'élevant à plus d'un demi-million de dollars pour la santé et le sport amateur.

Environ la moitié de cette somme, soit \$261,444, sera versée aux organismes canadiens régisseurs de sports pour l'entraînement d'instructeurs, de moniteurs et d'athlètes ainsi que pour le développement des sports eux-mêmes.

Une autre somme de \$115,000 aidera à la tenue de championnats nationaux alors qu'un montant de \$44,000 défraiera une partie du coût de la participation canadienne aux compétitions internationales; un total de \$111,000, ira à divers groupements sportifs et associations pour leur aider à couvrir leurs dépenses d'administration. Enfin, une somme de \$30,000 servira au développement de différents sports ainsi qu'à l'entraînement des équipes canadiennes en prévision des prochains Jeux de l'Empire britannique et du Commonwealth.

Les subventions annoncées portent à environ un million de dollars les montants octroyés cette année aux organismes de sports du pays, aux termes de la Loi sur la santé et le sport amateur.

L'Association canadienne de hockey amateur a reçu la subvention la plus élevée pour la formation de moniteurs. Il s'agit d'une somme de \$47,289 qui aidera l'organisation de cours de formation pour instructeurs qui auront lieu à Montréal, en août. Ceux-ci seront donnés en français et en anglais, et sont organisés en vue de procurer

un entraînement plus avancé aux personnes qui ont suivi avec succès les cours régionaux, organisés à l'intention des instructeurs de hockey mineur, avec l'appui du Programme de santé et de sport amateur.

L'Association canadienne des centres de loisirs s'est vu octroyer deux subventions au montant de \$26,233 pour lui aider à l'organisation de journées d'études de six jours à l'intention des responsables de loisirs. La première subvention servira à la tenue d'un camp de formation pour les jeunes moniteurs de loisirs alors que la seconde sera consacrée à un séminaire pour les directeurs de loisirs.

L'Association canadienne de football amateur a obtenu une somme de \$18,354 qui l'aidera à organiser cinq cours de trois jours à l'intention des instructeurs de football. Quelque 270 instructeurs suivront ces cours d'automne dans des universités canadiennes en Alberta, au Manitoba, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes.

Une subvention de \$15,000 a été accordée aux Scouts catholiques du Canada pour aider à l'organisation de 15 camps de formation à l'intention de chefs scouts de langue française à travers le pays. Environ 1,800 chefs scouts participeront à ces camps.

L'Association Cycliste Canadienne qui a aussi grand besoin d'argent pour mettre ses nombreux projets de cette année à exécution, avait aussi demandé un octroi mais l'organisme a, semble-t-il, été oublié. Des démarches viennent d'être entreprises par le président Louis

Chantigny pour rappeler aux dirigeants fédéraux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, l'existence de l'ACC.

INDIANAPOLIS :

Le vainqueur est confirmé

INDIANAPOLIS — Après l'étude des calculs des chronométrateurs et des marqueurs, Graham Hill de Londres a été officiellement reconnu mardi gagnant de la course de 500 milles à Indianapolis.

Les résultats officiels étaient du début à la fin identiques aux résultats non officiels annoncés lundi à l'issue de la course, marquée d'un accident assez sensationnel qui heureusement n'a fait aucune victime.

Les juges ont dû recevoir tous les résultats recueillis par des moyens électroniques après l'enregistrement d'une objection par l'Écossais Jim Clark, qui a remporté les honneurs de la dure épreuve en 1965.

CIGARETTES
"EXPORT"
 BOUT UNI
 ou FILTRE
 RÉGULIÈRES ET "KING"

SPORT-MINUTE

Un nouveau club automobile ayant son siège social à Montréal, vient de voir le jour au Québec. Fondé par cinq journalistes et deux courtiers en assurances, il s'adresse uniquement aux automobilistes de langue française, d'où son appellation de Club Automobile Francophone.

Formant une équipe dynamique avertie, le groupe fondateur s'est assuré les services de dix conseillers techniques, et s'active à mettre sur pied un vaste plan qui offrira aux adhérents du club un service de renseignements qui traitera de tout ce qui touche à l'automobile, entre autres:

- un service d'information juridique;
- un service d'information touristique;
- rabais sur votre prime d'assurance-auto;
- service de dépannage gratuit;
- franciser au maximum le langage automobile (conférences, documentations, etc.);
- diffusion d'une revue "L'Auto", qui traitera des questions intérieures du Club, des fluctuations du marché de l'occasion, des nouveautés mécaniques, etc.

Pour une somme modique, vous pourrez faire partie du Club Automobile Francophone. Une centaine d'adhérents ont déjà répondu à l'appel des organisateurs, que vous pouvez contacter en téléphonant au 721-8091; ceux-ci se feront un plaisir de vous aider à résoudre vos divers problèmes.

"Cassius Clay rencontrera le Britannique Brian London si ce dernier réussit à battre d'une façon convaincante" le 21 juin prochain à Liverpool, l'Américain Amos Johnson" a déclaré hier à Blackpool, l'organisateur M. Lawrie Lewis.

Ce dernier a précisé que le gérant de Clay avait accepté que le champion du monde des poids lourds mette son titre en jeu face à London, soit à Manchester, soit à Liverpool, l'automne prochain, s'il battait Johnson et si, d'ici là, Clay n'était pas appelé sous les drapeaux. Clay a été désigné hier le "boxeur du mois" par le magazine Risay.

ICI ET LÀ... Absent de la scène sportive depuis plusieurs années, le soccer junior fait une rentrée spectaculaire à Montréal cette année. Vingt équipes de section "A" (21 ans et moins) et de section "B" (18 ans et moins) formeront les cadres d'un nouveau circuit.

Un total imposant de 231,547 jeunes joueurs de hockey étaient affiliés à l'Association de hockey amateur du Canada en 1965-66, une augmentation de 21% sur l'année précédente.

Très heureuse l'initiative du club de Rosemont, de la Ligue Montréal junior, qui a confié à Marcel Guilbault la direction de ses lanceurs. L'expérience acquise par Guilbault dans le baseball professionnel lui sera d'une aide précieuse au développement de jeunes lanceurs.

Soyez du nombre...

...au Canada

Un recenseur du Bureau fédéral de la statistique passera chez vous bientôt et vous demandera de répondre à ces cinq questions en rapport avec le recensement national de 1966. Le recensement débute le 1er juin.

Vos réponses, ajoutées à celles de millions d'autres Canadiens, fourniront des renseignements précis sur la croissance et les progrès de la nation canadienne. Ces données sont d'une importance primordiale dans le domaine des affaires et de l'industrie ainsi qu'à tous les paliers de l'administration publique.

Le recensement '66'
 5 QUESTIONS TRÈS SIMPLES

1. Nom de la personne?
2. Ses liens avec le chef de famille?
3. Sexe masculin ou sexe féminin?
4. Age au dernier anniversaire?
5. Célibataire, marié (e), veuf (ve) ou divorcé (e)?

Les gens devront indiquer s'ils sont propriétaires ou locataires du logement qu'ils occupent.

Les agriculteurs auront à répondre en plus à d'autres questions qu'ils recevront d'avance par la poste.

Bureau fédéral de la statistique
 Walter E. Duffett, L'hon. Robert H. Winters,
 statisticien du Dominion ministre du Commerce

Des renseignements exacts sur la population canadienne sont indispensables à l'établissement d'écoles, de routes, d'hôpitaux et d'autres services publics ainsi qu'à la recherche et à la mise en marché.

Les renseignements recueillis par le recenseur sont absolument confidentiels, conformément à la loi fédérale de la Statistique. Si vous éprouvez le moindre doute au sujet de votre recenseur, n'hésitez pas à lui demander ses pièces d'identité.

Soyez du nombre...

O.F.C.
 UN WHISKY CANADIEN
 Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
 EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 60 PAYS
 DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHEMELY DISTILLERIES LTD.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
 Brevets d'invention
 MARQUES DE COMMERCE
 MARION, ROBIC & ROBIC
 ci-devant
 Marion & Marion
 2100, rue DRUMMOND
 MONTREAL, 25 288-2152
 Lisez et faites lire
 "Le Devoir"

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
 Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont déménagés à 114 ST-ALEXANDRE. PRÈS CÉLÉVOU
 vous y trouverez dactylographes mécaniques à caténoter, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, hercules de remp. salles de montage spéciales de meubles de bureau, etc., etc., en somme.
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
 STATIONNEMENT
 Notes notre nouveau téléphone: 861-5771

C'EST AUJOURD'HUI, le 1er JUIN

LA GRANDE OUVERTURE OFFICIELLE DE

L'INSTITUT DE RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES, INC.

L'Institut offre de nombreux services aux parents, éducateurs, employeurs et conseillers d'orientation. Représentant et agent distributeur de nombreuses firmes américaines et européennes, l'Institut édite, publie et distribue ses propres tests en plus de traduire et d'adapter, en exclusivité, tous genres de tests et épreuves psychologiques et pédagogiques de renommée mondiale.

NOS AUTEURS CANADIENS DE TESTS EN LANGUE FRANÇAISE

- | | | | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| BARBEAU, Gérard, L. Ph.D. | COMEAU, Rose-Marie, Lic. Péd. | GALARNEAU, c.s.v., Père Alphonse | HEBERT, Bernard, L.Ps. | LESAGE, Samuel, abbé | ROGERS, Carl & KINGET, Marian G. |
| BERARD, Rosaire, abbé | CORMIER, Dollard, Ph.D. | GAUDREAU, Jean, Ph.D. | LAFOND, Fernand, abbé | PARANT, Claude, Ph.D. | RONDEAU, Jean-Marie, abbé |
| CLAUDE, Chs-Emile, c.s.v., Père | DE GRANDPRE, c.s.v., Père Marcel | GAUTHIER, Gaston, Ph.D. | LAURENDEAU, Monique, Ph.D. | PROULX, Robert, L.Ps. | SEGUIN, Aldéric, Père, c.s.v. |
| CHEVRIER, Jean-Marc, Ph.D. | DESAUTELS, Gérard, Lic. Péd. | GEDEON, s.c., Frère, D. Péd. | LAVOIE, Guy, L.Ps. | PINARD, Adrien, c.s.v., Ph.D. | SURPRENANT, Antoine, abbé |
| CHENE, Louise, Lic. Péd. | DESILETS, c.s.v., Père Maurice | GODIN, Alcide, Lic. Péd. | LEBLANC, Gaston, A. Ph.D. | POULIN, Paul-Henri, Lic. Péd. | VU-THU-HUONG, Mlle Catherine |
| | GAGNE, c.s.s.r., Père Lucien | GUILBAULT, Lucien, abbé | LEROUX, Maurice, abbé | | |



L'INSTITUT OFFRE ÉGALEMENT LES SERVICES SUIVANTS:

- Orientation et sélection professionnelles
- Orientation scolaire
- Consultation
- Counselling
- La seule librairie au monde présentant tous ses volumes sur rayons de verre dont quelques-uns en diagonale pour faciliter la lecture des titres.
- Cours en psychotechnique



LE NOUVEAU SERVICE DE LIBRAIRIE comprend également:

- La plus importante section de tests psychologiques de langues française et anglaise, au Canada, dont certains sont vendus uniquement aux spécialistes (psychologues, conseillers en orientation) et d'autres aux éducateurs, aux chefs de personnel et d'industrie.
- Des livres sur la psychologie et l'éducation, en langues française et anglaise.
- Des manuels scolaires.
- 8 manuels édités par l'Institut (d'autres sont en préparation).
- Une section spéciale pour les auteurs canadiens.
- Des rayons pour les livres de jeunesse qui seront vendus par des jeunes.

INSTITUT DE RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES, INC.

34 OUEST, RUE FLEURY MONTRÉAL, P.Q. TÉL. 381-5695

CETTE PAGE EST DUE À LA COLLABORATION DES AMIS ET FOURNISSEURS ICI MENTIONNÉS:

Une autre belle réalisation de

OLIUS P. BOIS

ARCHITECTE

10726 Millen 384-6028

Meilleurs vœux de succès

RAYMOND LABRECHE

NOTAIRE

4086 ouest, St-Jacques 932-4119

Ce nouvel édifice est protégé par

CARIGNAN & FILS ASSURANCES INC.

ASSURANCES GÉNÉRALES

2100 St-Joseph LACHINE 637-4433

Avec les hommages des

PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL

STE-FOY QUÉBEC

Avec les hommages de

LIDEC Inc.

ÉDITEURS — LIBRAIRES

1083 Van Horne 274-6521

EN HOMMAGE DE

la centrale **CP** du livre / inc.

260 ouest, rue Faillon Mtl, 10 - Tél. 273-1741

CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET DE PÉDAGOGIE

ATELIERS DES SOURDS

85 ouest, de Castelnau MONTRÉAL 279-4571

- TYPOGRAPHIE
- LITHOGRAPHIE
- IMPRIMERIE
- RELIURE

CONVOYEURS ET MACHINES **VICTORY INC.**

MANUFACTURIERS DE CONVOYEURS ET MACHINES SPÉCIALES

250 Rose de Lima 933-1138

Les travaux de plomberie et chauffage ont été exécutés par

F. MENARD

PLOMBIER

5824 Chateaubriand 272-1141

Avec les hommages de

GUY RIOPEL LITEE

tapis linoléum tuiles

2553 est, rue Fleury - Montréal, Qué. 381-8839

Les travaux d'électricité ont été exécutés par

M. M. ELECTRIQUE

Maurice Ménard, prés.

2371 est, rue BELANGER — 722-7206

Les travaux ont été exécutés sous la surveillance de

JEAN CONNOLLY

Surveillant des travaux

2550, rue BOHLE — 334-6723

Nos meilleurs vœux de succès

EMILE LELIEVRE Enrg.

FERBLANTIER - COUVREUR

5892 Papineau CR. 1-9900

Nous sommes heureux d'avoir participé à la construction de ce nouvel édifice

VICTOR HAMELIN Ltée

PLANCHES MURALES ET PLÂTRE

Maurice Hamelin, prés.

4613, rue Oréans 259-3703

101 St-François Cap St-Martin Tél. 381-8501

acier STE-ROSE steel

LIMITÉE

EXCELLA CONSTRUCTION

J.R. POTIER

CONTRACTEUR GÉNÉRAL

SPÉCIALITÉ: TRAVAUX DE MENUISERIE

1874, rue Lepailleur 254-8042